

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme CLAUDETTE JOURNAULT, présidente
 Mme MARIE BLONDEAU, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN BARRAGE
À LA DÉCHARGE DU LAC SERGENT
PAR LA VILLE DE LAC-SERGENT**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 11 novembre 2002, à 19 heures
Gymnase du Centre plein air éducatif 4 Saisons
1149, Tour-du-Lac Nord
Lac-Sergent

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2002

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

PRÉSENTATION DU REQUÉRANT 6

M. PIERRE DOLBEC

PRÉSENTATION DU PROMOTEUR 10

M. GUY BEAUDOIN

M. HUBERT MARCOTTE

REPRISE DE LA SÉANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. LOUIS MATTE 20

M. CLAUDE LEFEBVRE 53

Mme CANDIDE VERREAULT 74

M. DENIS BOIES 83



SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2002
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DE LA PRÉSIDENTE

5 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Mesdames messieurs bonsoir, bienvenue à l'audience publique portant sur le projet d'aménagement d'un barrage à la décharge du lac Sergent par la Ville de Lac-Sergent.

10 Mon nom est Claudette Journault, je préside la Commission du BAPE chargée d'étudier ce projet. Cette Commission est également constituée de madame Marie Blondeau. Alors je précise que nous avons été assermentées devant un juge de la Cour supérieure, et nous nous sommes engagées à respecter le Code de déontologie du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

15 Je fais d'abord la lecture de la lettre-mandat que nous avons reçue du ministre, monsieur André Boisclair. Alors la lettre est datée du 16 octobre 2002, elle est adressée à monsieur André Harvey :

20 "Monsieur le Président, en ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet de construction d'un barrage contrôlable avec déversoir à la décharge du lac Sergent par la Ville du Lac-Sergent et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

25 "Le mandat du Bureau débutera le 4 novembre 2002."

30 Alors c'est donc en vertu de l'article 31.1 et les articles suivants sur la Loi de la qualité de l'environnement que nous allons ensemble étudier le projet soumis par le promoteur.

35 Alors le BAPE a eu d'abord un mandat d'une période d'information et de consultation publique, laquelle s'est tenue du 21 mai au 5 juillet 2002. Au cours de cette période, toutes personnes, groupes ou municipalités pouvaient demander la tenue d'une audience publique. Il y a eu une demande d'audience signée par deux (2) requérants d'audience.

40 Le mandat que nous avons est d'une durée de quatre (4) mois. Alors le Bureau va remettre son rapport au ministre d'État aux Affaires municipales, à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau au plus tard le 4 mars prochain qui, lui, devra le rendre public obligatoirement dans les soixante (60) jours qui suivent. Alors ça peut être au cours de la première semaine comme ça peut être au plus tard le soixantième jour.

Après l'intervention du BAPE, le ministre va examiner donc le rapport du BAPE mais va aussi examiner le rapport de son ministère, le ministère de l'Environnement, et c'est à partir de

45 ces deux (2) documents qu'il va se faire une opinion et il va préparer un projet de décret pour le Conseil des ministres.

Alors le type de projet qu'on étudie ensemble, c'est un projet qui est assujéti à une procédure d'évaluation et d'examen parce qu'il a été jugé, il fait partie des projets à impacts
50 potentiellement majeurs, donc qui nécessite que le public se prononce sur l'acceptabilité d'un projet. Alors on va l'examiner ensemble au cours des séances publiques.

Et tout au cours du mandat que nous avons reçu, au cours de cette période, il va y avoir des centres de consultation qui vont être ouverts. Alors vous allez pouvoir consulter tous les
55 documents qui vont être déposés de même que les transcriptions des audiences publiques; alors ça se tient, ce centre-là, à l'hôtel de ville ici au 1149, chemin du Tour-du-Lac Nord, alors vous êtes les bienvenus pour aller consulter ces documents-là.

Il y a également deux (2) centres permanents du BAPE, ils sont situés au 575, rue Saint-Amable à Québec, au deuxième étage de cet édifice et à la Bibliothèque centrale de l'Université
60 du Québec à Montréal. Alors pour toute information, je vous demanderais de communiquer avec le secrétariat de la Commission, vous avez un numéro sans frais au 1800-463-4732. De plus, le BAPE a un site Internet qui est ouvert, et une partie de ce site-là est consacré au travail que nous allons faire ensemble avec vous. Alors l'adresse du site est : www.bape.gouv.qc.ca.

65 Toutes ces informations sont disponibles également derrière la salle. Je comprends que vous pouvez pas tout prendre en note, mais ne soyez pas inquiets, les gens derrière la salle sont là pour répondre à vos questions et vous donner toutes ces informations-là.

70 Alors, comment on va travailler ensemble! Il y a deux (2) parties à l'audience publique. La première partie commence ce soir, c'est consacré à l'information. Alors c'est pour s'assurer qu'on comprend très bien le projet, comment il est présenté par le promoteur, et pour bien comprendre ses impacts, son fonctionnement et les objectifs qu'il souhaite atteindre.

75 On va avoir des thématiques, et on va vous expliquer ça tout à l'heure.

Alors ce n'est pas le moment de donner son opinion sur le projet. Il y aura une deuxième partie d'audience publique où vous êtes conviés, toutes les personnes qui désirent s'exprimer
80 sur le projet, soit venir présenter un mémoire, soit venir présenter son opinion verbalement, vous êtes les bienvenus. On vous expliquera comment faire au cours des séances et aussi, vous pouvez communiquer avec le secrétariat de la Commission, mais c'est simple, c'est ouvert à tous, et cette deuxième partie d'audience publique va se tenir à compter de mardi le 10 décembre en soirée ici même.

85 Alors ce soir, comment on va procéder! C'est que d'abord on va inviter les requérants à venir présenter les motifs de leur demande d'audience publique.

Par la suite, le promoteur va être appelé à présenter son projet. Il est accompagné de personnes-ressources, il va nous les présenter également.

90 Par la suite, il va y avoir une pause et au cours de cette pause, le registre va être ouvert. Alors vous pourrez poser des questions, soit au promoteur, soit aux personnes-ressources qui sont invitées pour répondre à vos questions, mais vous devrez toujours préalablement vous inscrire au registre. Il est situé derrière la salle. Alors on vous demande d'éviter les préambules, uniquement les éléments d'informations nécessaires à la bonne compréhension de la question
95 sont recevables, et la question, vous devez me l'adresser à moi et je vais la rediriger soit au promoteur, soit aux personnes-ressources.

La Commission a un mandat d'enquête, elle doit éclairer la décision. Alors c'est dans ce sens-là que nous allons aussi compléter parfois les questions que vous allez venir poser en avant, nous allons adresser nous aussi des questions soit au promoteur, à ses experts ou aux personnes-ressources invitées pour répondre à vos questions.
100

Alors justement, les personnes invitées, les personnes-ressources sont du ministère de l'Environnement, de la Société de la faune et des parcs du Québec, du ministère de la Sécurité publique et la MRC de Portneuf. Alors je demanderais aux gens à la table de se présenter et de bien nous dire également les gens qui vous accompagnent dans la salle qui pourraient répondre aussi aux questions du public.
105

PAR M. YVES ROCHON:

110 Bonsoir, je suis Yves Rochon du ministère de l'Environnement, j'agis à titre de porte-parole du ministère et je suis aussi chargé de projet du dossier qui est présentement à la Commission.

115 Je suis accompagné des personnes-ressources suivantes : madame Patricia Clavet qui est assise à ma gauche, et Julie Lafleur qui est dans la salle, toutes deux (2) travaillent pour le Centre d'expertise hydrique du Québec. Je suis également accompagné de Denis Tessier de la Direction de la Capitale nationale et de monsieur Pierre Michon de la Direction des évaluations environnementales qui a agi à titre de chargé de projet lors de l'analyse de recevabilité du projet.
120

PAR M. JACQUES LANDRY:

125 Bonsoir madame, mon nom est Jacques Landry, je suis directeur du Service de l'aménagement du territoire à la MRC de Portneuf et contrairement à monsieur Rochon, je suis seul ici ce soir. Alors je tenterai évidemment de répondre à toutes vos questions, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE :

130 C'est bien. Mais vous savez, s'il y a des questions qui sont posées par les gens et que vous n'avez pas nécessairement la réponse ce soir, c'est la même chose pour le promoteur, je vous inviterais à la prendre en note et à nous fournir l'information lorsque ce sera possible de le

135 faire. On apprécie que ça puisse être fait en séance publique, parce que ça aide les gens à bien comprendre l'information, mais on comprend aussi que parfois, les gens n'ont pas cette information-là et ça prend quelques jours pour aller la chercher, la consigner. Alors dès que vous nous la déposez, on va la rendre publique et disponible pour le bénéfice de tous.

140 Je vous informe également que la personne qui est responsable, qui est porte-parole pour la Société de la faune et des parcs du Québec, madame Chantal Dubreuil et le ministère de la Sécurité publique est représenté par Claude Ferland.

145 Alors les thèmes de ce soir, je vous inviterais, si c'est possible de le faire, de se concentrer sur d'abord la justification du projet, bien comprendre pourquoi ce projet-là est présenté, de même que les questions d'hydraulique. Alors la problématique actuelle des niveaux d'eau, inondation-étiage, bien saisir qu'est-ce qu'on vit présentement ici et l'hydrologie et l'hydraulique du projet, c'est-à-dire le projet comme tel, comment il compte répondre aux problématiques vécues ici.

150 Demain, les thèmes demain soir sont la qualité de l'eau du lac, alors il y a une interface entre le projet et la qualité de l'eau selon le promoteur, alors on pourrait parler de ce thème-là, les modes de construction de l'ouvrage, la gestion et l'entretien du barrage et l'impact sur la faune et la flore, parce que justement, il y a une rivière aussi en aval et on va parler à ce moment-là du niveau d'eau, la quantité d'eau qui pourrait encore passer dans la rivière pour permettre que la vie aquatique continue. Alors ces thèmes-là seraient vus demain soir.

155 On verra, selon la demande du public, comment on sera rendu demain soir, si on peut passer à travers tous ces thèmes, vos questions, eh bien, deux (2) soirées seront suffisantes; cependant au besoin, on rajoutera une soirée selon le besoin qui sera identifié.

160 Alors je répète les règles de procédure à suivre! Donc vous allez devoir vous inscrire au registre derrière la salle. Le nombre de questions permises par intervention est de deux (2), en évitant les préambules et les sous-questions. Si vous avez d'autres questions, vous avez plus que deux (2) questions, vous devez vous réinscrire au registre après que vous aurez posé vos questions et que vous aurez obtenu les réponses. Alors vous en posez une à la fois, on travaille avec votre question et par la suite, on va chercher l'information pour votre deuxième question, vous la posez et on va chercher les réponses pour vous.

170 Alors je répète aussi que les questions doivent m'être adressées. La Commission ne tolère aucune forme de manifestation, d'approbation ou de désapprobation, de remarques désobligeantes, de propos diffamatoires ou d'attitudes méprisantes. La meilleure façon de favoriser les débats sereins est de respecter les règles de procédures du BAPE. Les questions sont permises mais pas les accusations. Respecter ces règles de procédures du BAPE constitue la meilleure façon d'éviter les poursuites en dommages.

175 Donc les questions qui ne peuvent être répondues immédiatement pourraient l'être dans les jours ou les séances qui suivent.

Et puis je voudrais vous informer aussi que tout ce qui est dit en audience publique est pris en sténotypie, c'est madame Denise Proulx qui assure ce service.

180 Nous tenons à souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est doté d'une déclaration de service aux citoyens et met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité de nos services. Dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire à cet effet.

185 Alors je vous présente les membres de l'équipe de la Commission : l'analyste est monsieur Jean Roberge. La conseillère en communications, madame Marielle Jean, la coordonnatrice au secrétariat de la Commission, madame Renée Poliquin. C'est d'ailleurs avec madame Poliquin que vous devez communiquer pour déposer un document ou poser quelque question que ce soit, parce que nous, nous avons un code de déontologie, comme je vous l'ai dit au départ, et nous ne pouvons pas parler ni au promoteur ni aux personnes-ressources ni aux requérants.

190 Nous devons toujours recevoir une information via le secrétariat de la Commission. Et ce qu'on prend en considération comme information, c'est la même chose que vous avez entre les mains; alors dans une approche transparente, on évite d'avoir une information qui ne serait pas connue du public, alors qui pourrait nous influencer. C'est pour ça qu'on ne reçoit aucun commentaire, aucune communication de la part de qui que ce soit, c'est toujours via le

195 secrétariat de la Commission.

L'agente de secrétariat est madame Sandra Boutet et l'organisation technique a été assurée par monsieur Daniel Moisan et le technicien au son, monsieur Jean Métivier.

200 Alors je vous informe également que dans le but de bien informer les citoyens, de bien comprendre le processus d'audience publique, nous sommes présentement, au Bureau d'audiences publiques, à préparer un cd-rom, et dans ce sens-là, ce cd-rom-là va nous aider à expliquer aux gens comment ils peuvent demander des audiences publiques, comment ils peuvent venir en audience publique et travailler avec le promoteur, les personnes-ressources et la Commission.

205

210 Alors il y a un photographe qui est dans la salle pour prendre les photos. Si ça vous indispose qu'il y ait un photographe, on en a souvent, la presse est invitée et tout ça, mais cependant, étant donné que c'est dans le but de faire un document d'information du BAPE, je vous en informe. Si ça vous cause un problème quelconque, je vous demanderais d'en aviser madame Louise Bourdages.

215 _____

PRÉSENTATION DU REQUÉRANT

220

PAR LA PRÉSIDENTE :

Alors sans plus tarder, nous allons débiter! Alors j'inviterais le requérant à venir se présenter et à venir présenter aussi les motifs de sa demande d'audience publique.

225

PAR M. PIERRE DOLBEC:

Bonjour. Je tiens d'abord à remercier la Commission d'avoir accepté qu'on entende nos question. Je m'appelle Pierre Dolbec, je suis un résident au Lac-Sergent.

230

Alors sans plus tarder, je vais parler des questions qui nous concernent!

Alors nous sommes propriétaires riverains au Lac-Sergent et nous nous questionnons sur l'utilité d'un barrage.

235

Premièrement, un barrage limite le débit d'un cours d'eau et nous ne sommes pas certains que cela évitera les crues printanières et nous nous demandons si cela ne pourra même pas les favoriser. En fait, on se demande si le pire n'a pas été envisagé, alors c'est-à-dire après deux (2) semaines de crues, lorsque le lac est à son niveau maximum, puis là, qu'on a par exemple deux (2) journées de pluie constante, est-ce qu'on a envisagé cette possibilité puis les conséquences.

240

Deuxièmement, au point de vue environnement, cela ne règlera pas le problème des algues qui envahissent le lac. On sait que le niveau de phosphate et le niveau de nitrate, au niveau du lac, est très élevé. Alors est-ce que le fait d'élever artificiellement le niveau du lac ne va pas augmenter ces phosphates et ces nitrates-là et ne va pas augmenter le risque de pollution du lac?

245

Troisièmement, en ce qui concerne notre chalet, le fait d'augmenter le niveau de l'eau l'été risque de faire disparaître notre plage de sable où nos enfants s'amuse. Alors on a une petite plage de sable où nos enfants s'amuse, alors si on augmente artificiellement le niveau du lac, on n'aura plus cette plage-là.

250

Quatrièmement, est-ce qu'il y a des alternatives à un barrage comme un égout collecteur, un canal de dérivation pour les crues printanières ou draguer la décharge pour en régulariser le débit? Est-ce que, par exemple, on ne pourrait pas tout simplement se contenter de faire une dalle de béton et de mettre des blocs de béton, ce qui correspond un peu à ce que les gens faisaient avant, mettaient des roches pour augmenter un petit peu artificiellement le niveau du lac? Alors est-ce qu'on ne pourrait pas se contenter de ça tout simplement?

255

260

Alors les documents fournis ne nous ont pas permis de croire hors de tout doute qu'un barrage est la solution au problème du lac Sergent et que cette aventure coûteuse est nécessaire.

265 Alors on se base en fait sur une lettre qui a été écrite par madame Clavet qui est présente ici qui a été envoyée à monsieur Pierre Aubé, chef de service de la gestion des barrages publics le 6 mai 2002 :

270 "Tel que demandé, j'ai effectué l'analyse du document contenant les réponses aux questions et commentaires du ministère de l'Environnement émis par la Ville de Lac-Sergent à la fin de mars 2002, concernant le projet en rubrique. J'ai fait une revue des documents techniques concernant notre domaine d'expertise et je suis d'avis que les questions que nous avons posées n'ont pas toutes été traitées de manière satisfaisante. De façon globale, je ne suis pas certaine que le barrage projeté permettra de réduire les inondations printanières au lac Sergent et, du fait même, de réduire les apports drainés des champs d'épuration.

275 "Les hydrogrammes de crue présentés par le promoteur ont pour prémisse une crue d'une durée de sept (7) jours, ce qui est relativement court et qui ne correspond pas aux hydrogrammes de référence en annexe 2."

280 Alors ça réfère un petit peu à ce que je disais tantôt, est-ce qu'on a imaginé le pire! Est-ce qu'on a imaginé une fonte des neiges sur deux (2) semaines, un niveau du lac très élevé puis à ce moment-là, deux (2) journées de pluie importante, est-ce qu'on a envisagé ça?

285 Je saute un peu les détails techniques, alors à la fin du paragraphe, on mentionne que :

"La capacité d'évacuation proposée par le promoteur me semble donc légèrement faible."

290 On mentionne que le débit module présenté par le consultant a été mal estimé. Ensuite, on peut sauter à la fin du paragraphe suivant, au milieu, on mentionne que :

295 "Pour ce qui est de la crue de récurrence deux (2) ans, le pied-barrage – alors c'est-à-dire que le pied du barrage, le bas du barrage – serait selon les données du promoteur également ennoyé à l'aval et ce qui limiterait fortement la capacité d'évacuation du barrage projeté. Le refoulement ainsi provoqué n'a pas été présenté par le promoteur et s'avère important pour la question des droits de servitude d'inondation."

300 Alors s'il y a des inondations, j'aimerais savoir c'est qui qui va payer pour ça. Est-ce que c'est la Ville, est-ce que c'est les gens, est-ce que c'est les particuliers qui vont payer pour ça?

"Enfin, le promoteur ne démontre pas clairement que le débit de la rivière en aval du barrage projeté ne sera pas modifié en période estivale; il sera peut-être préférable d'obtenir une entente écrite indiquant qu'un débit minimum sera fourni en tout temps dans le cours d'eau aval."

305 Alors s'il y a un été sec comme l'été dernier, c'est probablement qu'il n'y aura aucun écoulement d'eau en aval.

 Alors on finit par dire :

310 "J'espère que mon analyse a été suffisamment explicite; si toutefois des questions complémentaires subsistent, n'hésitez pas à communiquer avec moi."

 Alors on nous fournit des graphiques dans les documents, on nous fournit un graphique des débits en fonction de la hauteur du lac et en fonction de la distance du barrage jusqu'au lac.
315 Alors une image vaut souvent mille mots, alors je suis bien content d'avoir cette image-là.

 On a aussi une image avec le barrage proposé. Malheureusement, si on essaie de superposer ces deux (2) graphiques-là, c'est pas possible, parce que les unités correspondent pas. Alors je sais pas si ça serait possible d'avoir ces mêmes courbes là, c'est-à-dire avec
320 barrage et sans barrage, avec les mêmes données en abscisse puis en ordonnée, puis avec les mêmes valeurs de débit, pour qu'on puisse comparer qu'est-ce qui arrive si on bâtit un barrage ou si on n'a pas de barrage.

 J'aimerais avoir ces courbes-là aussi juste avec le dragage, savoir si juste le fait de
325 draguer le lac, on ne pourrait pas obtenir le même résultat tout simplement, draguer le lac puis mettre tout simplement une assise en béton, puis mettre des blocs de béton pour maintenir un certain niveau au niveau du lac.

 Ici, on mentionne que le temps de renouvellement de l'eau d'un lac peut être considéré
330 comme un indicateur de la fragilité de celui-ci. Alors on mentionne qu'au lac Sergent:

 "Cette moyenne hydrologique implique un temps de renouvellement des eaux du lac d'un peu plus de trois (3) mois, ce qui peut être considéré comme étant beaucoup plus élevé que la
335 moyenne québécoise. La majorité de ce débit provient des petits ruisseaux qui ceinturent le lac."

 Alors ça, c'est un élément important, je pense, l'eau se renouvelle dans le lac à tous les
 trois (3) mois.

340 Ici, on mentionne que :

 "Compte tenu de sa faible profondeur moyenne, l'importante arrivée d'eau au lac Sergent
 semble être la seule particularité physique qui fait en sorte de ralentir le processus naturel de
 vieillessement."

345 Alors le fait que l'eau change rapidement au lac Sergent, ça semble être important.

350 "En effet, le relevé de la qualité de l'eau montre des résultats qui sont excellents pour
certains paramètres, alors que d'autres sont à la limite ou dépassent les critères d'acceptabilité.
Ainsi, la transparence de l'eau de même que le profil de l'oxygène montrent une santé typique
des lacs oligotrophes, c'est-à-dire des lacs jeunes. Par contre, le relevé bactériologique de la
qualité du plan d'eau démontre bien l'existence d'une problématique au lac Sergent et la
concentration d'éléments nutritifs – c'est-à-dire en phosphate puis en nitrate – dépasse
nettement la moyenne pour des lacs de villégiature du Québec.

355

"En effet, le niveau de l'azote total s'apparente à celui trouvé en milieu agricole dense
alors que le niveau de phosphore total est rendu à la limite du critère québécois pour la
protection de la vie aquatique."

360

Alors si on augmente le niveau d'eau au niveau du lac, est-ce qu'on va augmenter ce
niveau de phosphate puis nitrate là, puis est-ce qu'on va favoriser la croissance des algues?

365 En fait, je sais pas si tout le monde a lu Le Soleil en fin de semaine, alors c'est :
"L'homme a presque tué le lac Saint-Augustin", alors on veut pas que ça arrive ici. Tout le
monde veut qu'on ait le meilleur lac possible. Alors on mentionne ici que :

370 "Si des problèmes similaires à ceux du lac Saint-Augustin ont été observés aux mêmes
périodes, des caractéristiques physiques rendent la vie plus facile au lac Saint-Charles, entre
autres le volume d'eau du lac Saint-Charles se renouvelle en vingt-trois (23) jours en raison de
son débit alors qu'au lac Saint-Augustin, cela prend des longs mois."

375 Alors peut-être ce qui a sauvé le lac à date, c'est le fait que l'eau se renouvelle
rapidement. Alors si on bâtit un barrage, est-ce qu'on va ralentir ce renouvellement de l'eau là?
Alors ça, c'est une autre question à laquelle j'aimerais qu'on me réponde.

380 Pour terminer! C'est une courbe de niveau de l'eau en 1989 au lac Sergent. On
mentionne qu'avec le barrage, le niveau de l'eau va être à cent cinquante-huit pieds point zéro
quatre (158,04 pi), je crois, alors si on remarque le niveau de l'eau en 1989, on s'aperçoit que la
plupart du temps durant l'été, ça a été un niveau inférieur à cent cinquante-huit point zéro quatre
mètres (158,04 m).

385 Alors je pense que c'est un niveau très haut, cent cinquante-huit point zéro quatre
(158,04 m), pour ce à quoi on a été habitué ces dernières années au niveau du niveau de l'eau
du lac.

Alors nous autres, on a, comme j'ai mentionné au début, on a une petite plage, alors si
on est au niveau maximum à cent cinquante-huit point zéro quatre (158,04 m), je pense qu'on
n'aura plus de plage tout simplement.

390 On peut terminer, on avait une image de notre petite plage tout simplement, ça termine
un petit peu mon exposé.

Je vous remercie beaucoup.

PRÉSENTATION DU PROMOTEUR

395

PAR LA PRÉSIDENTE :

Alors la parole est maintenant au promoteur, monsieur Beaudoin!

400

PAR M. GUY BEAUDOIN:

Bonsoir madame la Présidente, mesdames et messieurs, bienvenue à l'audience publique. Nous allons faire notre possible pour répondre à vos questions et j'espère que vous allez être satisfaits de l'ouvrage qu'on veut faire.

405

Nous, on s'est donné comme objectif d'aménager un barrage à la décharge du lac Sergent.

410

Il ne faut pas oublier que depuis le temps, depuis qu'il y a des gens au lac Sergent, depuis qu'il y a des citoyens au lac Sergent, il y a des barrages clandestins. Il suffit d'aller au pont de la décharge, au pont du chemin Tour-du-Lac Sud pour réaliser à quel endroit qu'ils sont, la barre noire comme on dit, qui détermine la hauteur du niveau d'eau qui est retenue à chaque année par des barrages clandestins. Ça fait que ces barrages clandestins là ont perduré d'année en année. Il y a certaines années qu'il y en avait pas beaucoup, il y a certaines années qu'ils étaient pas gros, certaines ils étaient plus élevés, comme en 98-99. Et puis comme cette

415

Ça fait que c'est important que je vous mentionne ça au départ qu'il y a toujours eu des barrages clandestins, et c'est une des raisons les plus importantes, pas les plus importantes, mais une des raisons importantes du pourquoi on doit faire un barrage au lac Sergent, un contrôle de niveau d'eau.

420

J'avais un acétate qui montrait qu'en 1988-89, la Ville de Lac-Sergent s'était dotée d'une étude bathymétrique au coût de trente mille dollars (30 000 \$), il était recommandé d'avoir un contrôle de niveau d'eau. En 92, la Ville de Lac-Sergent a demandé au ministère de l'Environnement de construire un barrage et tout simplement, il y a eu une réponse, de dire que ça prenait une étude d'impact en environnement. Voyant l'ouvrage que ça créait, tout simplement, le conseil a décidé de ne pas embarquer dans ce processus-là.

425

430

Ensuite de ça, en 98-99, monsieur Tessier qui est ici disons était à même de réaliser que le ministère de l'Environnement recommandait de faire un barrage, un contrôle de niveau d'eau suite à des barrages clandestins qu'on a défaits.

435 En l'an 2001, on s'est doté d'un plan directeur. Dans le plan directeur dont monsieur a mentionné quelques pages, à trois (3) endroits bien spécifiques, c'est indiqué qu'il est important d'avoir un contrôle de niveau d'eau au lac Sergent.

440 Je commence avec la présentation! Les objectifs, c'est, premièrement, de diminuer les hauteurs de niveau d'eau des crues printanières; de maintenir, étant donné que nous allons creuser la décharge, nous allons nettoyer la décharge sur une hauteur d'environ trente centimètres (30 cm) à certains endroits, pour s'assurer que le niveau d'eau l'automne baisse de trente centimètres (30 cm) environ. Étant donné qu'on ne connaît pas toujours de quelle façon qu'il pleut puis de quelle façon qu'il ne pleut pas, on peut pas garantir à cent pour cent (100 %) si c'est le trente pour cent (30 %) ou trente et un (31 %) ou trente-deux (32 %) ou vingt-huit (28 %) ou vingt-neuf (29 %).

450 Et puis simplement, étant donné qu'on va nettoyer la décharge, ça nous prend, en période estivale, un contrôle de niveau d'eau de mai à novembre. Comme je vous ai mentionné tantôt, pour éliminer les barrages clandestins.

Et un autre point aussi, c'est pour permettre, en dernier, ce qui va servir aussi, le fait d'avoir quarante centimètres (40 cm) d'eau minimum à la décharge du lac, les citoyens riverains à la décharge pourront accéder au lac avec des petites embarcations.

455 Ici, je vous ai préparé une petite image qui montre la situation actuelle, situation actuelle tout simplement avec un barrage clandestin. On maintient le niveau d'eau comme on va le maintenir approximativement, mais nous autres, ça va être plus certain, là, mais ici ça variait, et puis tout simplement on avait des crues printanières moyennes, parce que ces barrages-là étaient à moitié défaits ou des fois, ils demeuraient.

460 Avec la baisse qu'on va avoir en novembre, suite au nettoyage de la décharge, nous allons vivre la période hivernale avec un niveau d'eau à ce niveau-là. Et comme vous pouvez voir, c'est la même quantité d'eau qu'il va y avoir le printemps; ça va nous permettre de baisser l'eau des crues printanières.

465 Le projet, c'est de bâtir une digue à dix mètres (10 m) environ du pont du chemin Tour-du-Lac Sud. La raison pourquoi qu'on le place à cet endroit-là, c'est parce qu'il est accessible par le chemin, par où on passe en voiture, en auto.

470 Le pourquoi on l'a pas fait au Parc linéaire, parce que tout simplement on aurait bloqué l'accès au lac des personnes à la décharge. Puis étant donné qu'il fallait creuser quand même la décharge entre le pont du Parc linéaire et le pont du chemin Tour-du-Lac Sud, bien, c'était plus intéressant pour les gens du lac Sergent de l'installer au pont du chemin Tour-du-Lac Sud.

475 Le barrage consiste en une partie contrôlable avec un système à poutrelles, un déversoir capable d'évacuer les crues printanières et un débit réservé assurant un minimum d'eau constant à la décharge du lac.

480 Vous allez pouvoir remarquer tantôt les hauteurs des niveaux d'eau qu'on va maintenir et ainsi que la hauteur du déversoir.

485 La décharge, on va creuser le fond de la décharge en amont du barrage afin de permettre le contrôle de niveau d'eau au barrage et de baisser le niveau d'eau du lac en novembre, et la durée des travaux, de deux (2) à trois (3) semaines.

490 Un petit historique des niveaux d'eau! L'altitude de référence, premièrement, de cent cinquante-huit virgule zéro quatre un (158,041 m), c'est l'altitude de référence qu'on doit maintenir le niveau d'eau du lac au lac Sergent. C'est une altitude de référence qui nous a été remise en 1978 dans ce bout-là, par le ministère des Richesses naturelles dans le temps. C'est une altitude de référence qu'on doit maintenir le niveau du lac.

495 Par rapport à l'altitude de référence, si vous regardez en 2002, nous avons reçu, en crue printanière, plus quatre-vingt-cinq centimètres (+85 cm). En 2001, plus cinquante (+50 cm). En 99, plus trente et un (+31 cm), ainsi de suite.

500 Puis l'étiage, comme vous pouvez voir, cette année on a vécu une année des plus intéressantes, si on peut dire ça comme ça, au point de vue de la hauteur de niveau d'eau le printemps ainsi que l'étiage d'été.

505 La durée d'une crue printanière est d'environ de deux (2) semaines, et puis la durée du sommet de la crue est d'environ de trois-quatre (3-4) jours, deux (2) jours des fois, trois-quatre (3-4) jours.

510 Les barrages clandestins! Plusieurs roches servant à la construction des barrages clandestins sont éparpillées sur le fond de la décharge et ce, principalement sous le pont du chemin Tour-du-Lac Sud. Vous aurez juste à aller faire une petite visite à cet endroit-là pour réaliser l'amoncellement de roches qu'il y a dans le coin, puis comment c'est important pour nous d'augmenter l'écoulement des eaux en dessous du pont du chemin Tour-du-Lac Sud.

515 L'impact d'un barrage clandestin se voit après son aménagement; il se voit aussi après qu'on le démantibule, mais nous, on veut se doter d'un ouvrage qui est étudié, comme vous pouvez voir, que les gens ont la chance de venir le consulter ainsi qu'après, on va pouvoir travailler avec notre ouvrage.

520 Cet été, dans le but de s'assurer que tous les niveaux qui ont été indiqués sur les plans de construction du barrage, sur l'étude d'impact en environnement, on a fait un rapport avec un arpenteur de l'altitude, des niveaux de référence altitude à partir des bornes géodésiques.

525 Ça fait que vous avez juste à regarder au pont du chemin Tour-du-Lac Sud ainsi qu'au pont du Parc linéaire, sous les piliers du pont, vous allez trouver des vis qui ont été vissées dans le béton, puis à partir de ces vis-là, on a indiqué les niveaux d'eau. Ça fait qu'il est facile

maintenant pour quelqu'un de voir à quel niveau se situe le lac et à quel niveau se situe l'eau en dessous du pont du chemin Tour-du-Lac Sud.

525 Le niveau du barrage! Le seuil de la partie des poutrelles, quand on va enlever les poutrelles l'automne, il va être à cent cinquante-sept virgule six (157,6 m). Le lac, on a dit tantôt, le niveau du lac doit se maintenir à cent cinquante-huit point zéro quatre (158,04 m). Le seuil des poutrelles va être à cent cinquante-huit (158 m) et le niveau du déversoir, le seuil du déversoir va être à cent cinquante-huit point zéro cinq (158,05 m).

530 Comme vous pouvez voir, on ne pourra pas augmenter le niveau du lac au-dessus de la cote qui nous est indiquée par le ministère, c'est-à-dire qu'il devrait être à cent cinquante-huit point zéro quatre (158,04 m). On n'a pas la facilité de l'augmenter à cent cinquante-huit point un (158,1 m), point deux (158,2 m), point trois (158,3 m), mais c'est très sécuritaire.

535 Variation des niveaux du lac en 2002! Si on reprend les chiffres de tantôt, plus quatre-vingt-cinq (+85 cm), avec le barrage on aurait eu plus cinquante-cinq (+55 cm), trente centimètres (30 cm) de moins. En étiage, au lieu d'avoir moins vingt-cinq (-25 cm), on l'aurait maintenu au niveau qu'on doit le maintenir.

540 C'est certain qu'on peut se poser beaucoup de questions. Le barrage, la partie contrôlable va retenir l'eau quarante centimètres (40 cm), parce qu'on va avoir creusé la décharge de trente centimètres (30 cm). Quarante centimètres (40 cm), en pouces, c'est seize pouces (16 po). Ça fait que c'est pas si énorme que ça, là.

545 Puis tout simplement, le déversoir va être à dix-huit pouces (18 po).

Ça fait que c'est tout ce que j'ai à vous dire pour le moment. Je vous présente monsieur Hubert Marcotte de la firme Enviram qui va compléter la présentation. Merci.

550 **PAR M. HUBERT MARCOTTE:**

555 Merci monsieur Beaudoin. Avant d'aller plus loin, je voudrais dire que je suis accompagné de monsieur Gilles Rivard qui est ingénieur, et monsieur Pierre Bédard qui a fait les plans du barrage, qui est également ingénieur, et madame Diane Gagnon qui est biologiste, qui travaille dans la firme.

560 Alors on a parlé, monsieur Beaudoin a présenté tantôt un peu les grandes lignes, en disant, bon, ça comprenait un barrage avec déversoir. Alors ça nous donne, c'est un schéma, c'est schématisé pour mieux illustrer à quoi ça va ressembler.

565 On voit que dans ce barrage-là, il y a un tuyau de deux mille quatre cents millimètres (2400 mm) de tôle ondulée, qui va assurer l'écoulement, et devant lequel il va y avoir un système de poutrelles pour contrôler le niveau de l'eau.

Et également, le barrage comprend un déversoir qui a une longueur de dix mètres (10 m), qui va être, lui, à la cote de cent cinquante-huit virgule zéro cinq (158,05 m).

570 Je donne seulement les grandes lignes du projet, on pourra donner plus de détails disons lors des questions.

575 Alors le système devant le tuyau qui est fait de tôle ondulée, alors ça va être des poutrelles qui vont être installées. Le tuyau va être enfoncé un peu plus profondément disons dans le lit de la décharge, question disons de garder dans le tuyau du matériel grossier, s'il y a des poissons qui passent, alors c'est plus facile disons de maintenir la circulation avec ça.

Ensuite, on a un système disons de poutres toutes indépendantes, de sorte qu'on peut maintenir le niveau de l'eau, puis à l'automne, de pouvoir abaisser le niveau de l'eau du lac.

580 Alors on a un peu les cotes disons de ça. Le fond du tuyau est à la cote cent cinquante-six quatre-vingt-quinze (156,95 m), le fond serait en gravier à cent cinquante-sept six (157,6 m), ce serait le niveau où on pourrait abaisser le niveau du lac à cette cote-là.

585 Durant l'été, on maintient le niveau à cent cinquante-huit (158 m). Et le sommet du tuyau serait à cent cinquante-neuf virgule trente-cinq (158,35 m), pour illustrer.

590 Alors il y a une partie aussi du projet qui est le nettoyage, le creusage de la décharge. Alors ça donne un peu cette allure-là. On va créer un chenal sur trois mètres (3 m), c'est-à-dire qu'on va faire le nettoyage du chenal. Il y en a déjà un. Il y a des endroits qui sont plus profonds, d'autres sont moins profonds, alors l'idée disons du nettoyage, c'est de pouvoir emmener tout le long entre le lac et le barrage, emmener ça à la cote de cent cinquante-sept six (157,6 m).

595 Les matériaux initialement étaient prévus être placés de chaque côté, il semblerait aussi que dans l'évolution du projet, on puisse les mettre sur des terrains. Il y en a qui avaient manifesté le désir d'utiliser ce matériel-là. C'est un matériel disons qui n'est pas contaminé, les analyses qu'on a fait faire le démontrent, alors c'est un matériel qui peut être facilement disons réutilisable.

600 Je dois dire aussi qu'une partie de ce matériel-là va servir au niveau du barrage, parce qu'on va en avoir besoin dans ce coin-là.

605 Alors dans la gestion du barrage, qu'est-ce qui se passe rapidement disons sur une année! Actuellement, vous savez, durant l'hiver, le niveau se maintient. La courbe en rouge correspond à ce qui se passe naturellement. Donc durant l'hiver, le niveau se maintient autour du seuil qui est près de cent cinquante-huit (158 m) disons.

Au printemps, vous avez une crue. Évidemment la crue à chaque printemps peut varier, mais ça nous donne un peu une illustration. Durant l'été qui suit, on va avoir à ce moment-là disons des baisses de niveau d'eau, et des fois, le niveau d'eau peut baisser en bas du cent

610 cinquante-huit (158 m) pour se rendre jusqu'au niveau du seuil, et s'il y a une période disons qu'on n'a pas assez de pluie ou une période sèche comme on a pu avoir cette année entre autres.

Mais aussi durant l'été, il peut arriver, l'été ou l'automne, il peut y avoir également des crues. Il arrive des pluies importantes, on peut avoir une certaine crue.

615

Avec le barrage, ce qui est prévu, c'est qu'à l'automne, on va abaisser le niveau de l'eau à cent cinquante-sept six (157,6 m) au niveau du seuil, et cette partie-là va nous servir disons d'espace pour emmagasiner de l'eau au printemps. Alors la crue qui normalement serait plus élevée, on va utiliser en premier, on va remplir le lac, ça va se remplir, donc on se trouve à ce moment-là à pouvoir mettre de côté cette quantité d'eau là.

620

Ce qui nous permet de dire que la crue devrait être sensiblement moins importante. Encore là, ça peut varier aussi à chaque année.

625

Durant l'été, avec les poutrelles, on va pouvoir maintenir le niveau de l'eau à cent cinquante-huit (158 m). Alors donc on va stabiliser pour essayer d'enlever ces crues-là qu'on retrouve l'été.

630

Maintenant, si on fait un peu un survol disons des impacts du projet! Là, j'ai listé un peu surtout les thèmes, mais on va les revoir au fur et à mesure avec les autres diapositives.

635

Sur les fluctuations du niveau d'eau, alors les fluctuations de niveau d'eau, ça influence donc les crues printanières entre autres et on estime disons que l'inondation va être moins importante. Pour nous, puis je pense pour vous autres, si vous êtes moins inondés, c'est un impact positif.

640

À l'automne et pour l'hiver, on va abaisser le niveau de l'eau. Et ça donc on peut s'attendre à ce qu'il y ait un dégagement des rives ou d'une partie disons des rives, puisqu'il y a des endroits où disons la pente dans l'eau est quand même pas très très élevée. Alors il va y avoir des zones qui seraient dégagées. Par contre, si on parle en termes de fluctuation, c'est peut-être moins dérangeant disons l'hiver, seulement en termes de niveau d'eau. Donc on considère que c'est un impact mineur.

645

650

Sur la qualité de l'eau, pour le lac, à long terme, ça devrait être un impact également positif, puis ça devrait contribuer à améliorer la qualité de l'eau du lac. Ce n'est pas la fin en soi, mais ça devrait aider, parce que ça va accélérer le renouvellement des eaux. Comme il a été mentionné tantôt, le taux de renouvellement des eaux est assez rapide, ça devrait l'accélérer encore.

655 Ça devrait aussi contribuer à réduire les apports au lac, du fait qu'on aurait des inondations moins importantes. À ce moment-là donc, il va y avoir moins d'apport au lac et à long terme, ce serait quelque chose qui pourrait être positif.

660 Maintenant, la qualité de l'eau mais dans la décharge! Lors de la construction, évidemment disons, ça nécessite de travailler dans le lit de la décharge, alors ça va remettre du matériel en suspension pendant le temps des travaux. Alors on parlait de deux (2) à trois (3) semaines, alors il peut y avoir une partie de ce temps-là où il y aurait disons des matériaux qui seraient remis en suspension.

665 Par contre, on veut installer une trappe à sédiments à la sortie du pont Tour-du-Lac Sud. À ce moment-là, ça devrait permettre de réduire, donc de capter une partie de tous ces sédiments-là, et si on fait les travaux en dehors des périodes critiques, donc ça devrait avoir un effet mineur.

670 Naturellement, quand on travaille dans un lit de cours d'eau, avec de la machinerie, il peut y avoir disons des déversements accidentels. Par contre, le promoteur s'engageait à demander disons que ceux qui travailleraient à la machinerie qui serait utilisée, ils utiliseraient de l'huile végétale dans les cylindres, de façon à ce que s'il y avait un déversement, ce serait négligeable comme impact.

675 Sur les rives du lac, bien, ça devrait donc avoir une réduction des inondations, un peu par le principe comme je mentionnais tout à l'heure. Donc c'est un impact positif aussi pour les résidents qui sont dans cette zone-là qui subissent régulièrement des inondations.

680 Il y a une partie, comme j'ai mentionné tantôt, en abaissant l'eau l'automne, alors il y aurait dégagement des rives en hiver; toutefois, ça devrait pas modifier disons sensiblement les zones de végétation littorales puisqu'il y a quand même l'effet de la glace actuellement qui se fait sentir pareil. Et comme on a quand même une végétation, donc on considère que cet impact serait négligeable.

685 Durant l'été, la situation serait inchangée. On veut pas augmenter le niveau de l'eau du lac l'été, on veut le laisser à ce qu'il devrait être normalement, ce qui était défini dans les différentes études. Alors de ce côté-là, il n'y a aucun impact.

690 Sur les espèces fauniques, dans le lac on dit qu'il y a de l'achigan, du maskinongé, dans la décharge de l'omble de fontaine. Alors qu'est-ce que ça peut produire comme impact le projet! C'est qu'il y aurait une réduction des zones d'alimentation l'hiver. On a baissé le niveau de l'eau du lac, là. Toutefois, comme je mentionnais tantôt, il y a une partie de toute façon qui est inaccessible pour le poisson, du fait que la glace peut atteindre des fois jusqu'à quatre-vingts centimètres (80 cm). Donc c'est toujours la bordure qui serait, si on veut, affectée.

695 Pour les zones de reproduction, pour les périodes de frai, la crue du printemps va toujours être là, ça va rester, sauf qu'elle va être moins élevée. Donc pour le poisson disons qui

700 profite de cette période-là, il y a pas un impact disons majeur de ce côté-là, c'est mineur du fait - il peut peut-être y avoir une réduction de cet espace-là, mais comme on mentionnait tout à l'heure, les crues ne sont pas toujours aussi importantes à chaque année. Vous avez des crues de deux (2) ans qui sont moins importantes que les crues qu'on retrouve à vingt (20) ans, dix (10) ans, vingt (20) ans. Alors c'est des zones qui sont utilisées, qui sont pas toujours utilisées à chaque année.

705 Vous avez également au niveau des aires d'utilisation l'été, bien, on changera rien. Ça reste à cent cinquante-huit (158 m). Même, ça va être maintenu à ce niveau-là, alors il devrait pas y avoir d'impact sur la faune durant l'été.

710 Les aires d'utilisation dans la décharge! Durant l'été, on ne changera pas l'écoulement. Toute l'eau qui va rentrer dans le lac va sortir, comme il se passe actuellement. Alors on change pas cet écoulement-là. On ne cherche pas à utiliser de l'eau pour d'autres fins. Une fois que le niveau du lac est atteint, ça reste tel quel. Toute l'eau qui rentre va sortir, au même titre qu'aujourd'hui, comme ça se passe.

715 D'autre part, il y a des obstacles en aval pour le poisson, de sorte que la circulation entre le lac et si on veut jusqu'à l'embouchure disons de la décharge est quand même réduit à cause de ces obstacles-là. Vous avez au sud disons où serait le barrage à peu près à deux cents mètres (200 m), il y a une série de cascades de chutes qu'on retrouve là qui dépasse disons le trente centimètres (30 cm) de chutes des fois, alors à ce moment-là, ça constitue une série d'obstacles, puis on en retrouve plus loin aussi de ces obstacles-là.

720 Sur l'utilisation du lac! Durant l'été, le niveau d'eau va être stabilisé, ça devrait maintenir les usages. Donc ça devrait pas être négatif, ça devrait même, si on les maintient, on peut dire que ça créerait pas d'impact, mais le fait de maintenir, peut-être qu'on peut considérer en soi quelque chose qui soit positif aussi.

725 Le nettoyage de la décharge! L'impact que ça peut avoir, disons que c'est un élément qui est positif puisque ça va être plus facile d'atteindre le lac avec des embarcations, des petites embarcations, là.

730 Sur les espèces menacées, on avait demandé des informations au ministère, ils nous ont fait part, ils nous ont avisés d'une potentialité pour un amphibien, une grenouille, et quatre (4) plantes qui pourraient être susceptibles dans la région d'être présentes. On a fait une évaluation visuelle par la biologiste qui a visité tout le secteur entre les deux (2) ponts, et on a trouvé aucune de ces plantes menacées, il y avait aucune présence. Même s'il y avait des milieux qui
735 pourraient être potentiellement disons valables, il n'y en a aucune de ces plantes-là qui a été vue.

Sur la décharge! Ce que ça va emmener disons comme changement, si on a une crue moindre au printemps, elle sera pas éliminée, la crue, mais ça devrait être un peu moins

740 important. Donc l'effet ne devrait pas, il y aura pas un ajout de fait, ça va être négligeable disons
comme impact.

745 Durant l'été, le débit n'est pas modifié. On profite de la crue printanière pour atteindre
notre niveau du lac, c'est-à-dire qu'au fur et à mesure disons qu'il y a la fonte avec la crue du
printemps, l'eau du lac va monter, puis lorsqu'elle va atteindre le maximum, ça va recommencer
à descendre, et lorsqu'on va arriver à proximité du cent cinquante-huit (158 m), on va remettre
les poutres et garder le niveau du lac à cent cinquante-huit (158 m).

750 Donc on ne coupe pas le débit pour refaire le plein dans le lac. On profite d'un débit qui
est maximal pour remplir le lac. Alors on crée pas de réserve, il y a aucun prélèvement d'eau
non plus, parce qu'il y a pas d'autres fins que de maintenir le niveau d'eau.

755 Le débit d'automne va être, dans la décharge toujours, le débit d'automne va être
légèrement augmenté. Ça vient, disons, lorsqu'on va vouloir baisser le lac, il va falloir enlever
des poutres, bien, on fera pas ça tout d'un coup, ça va être fait par à peu près disons autour de
dix centimètres (10 cm) à la fois, et ça va être sur une période d'au moins un mois, de sorte
qu'on enlève un premier dix centimètres (10 cm), le temps que le niveau de l'eau descende
jusqu'à la poutre suivante, après ça on enlève un autre dix centimètres (10 cm), etc., jusqu'à
temps qu'on atteigne le niveau voulu.

760 J'achève, ce sera pas long!

765 Donc le débit d'automne est légèrement augmenté. Encore là, les obstacles pour la
migration du poisson, il semble que les poissons du lac n'utilisent pas la décharge autre que
dans la partie supérieure de la décharge, près du lac. À ce moment-là, ça va toujours rester
accessible. Et à l'aval, il y a des obstacles, donc l'impact au niveau de la faune devrait être
négligeable.

770 Enfin, lors de la construction, on prévoit utiliser des mesures de surveillance, de suivi.
Durant la construction, s'assurer disons du calendrier de réalisation, les horaires de travail.
Enfin, je vous fais grâce de tous ces détails-là, mais on les retrouve dans l'étude d'impact.

775 Lors de l'opération, je pense que ça, c'est important, la Ville aura un protocole disons de
gestion et d'opération du barrage qui va permettre de visiter régulièrement, de s'assurer disons
que les niveaux sont maintenus et pouvoir réagir en conséquence s'il y avait des problèmes.

780 Alors en conclusion! Donc on considère que les objectifs visés devraient être atteints par
le projet. Le projet devrait pas créer d'impacts significatifs; bien, on considère aussi que tous les
travaux qui ont été faits durant l'étude d'impact ont permis, les discussions qu'il y a eues avec les
ministères, ont permis de bonifier le projet qu'on trouve disons qui est même mieux qu'au point
de départ.

Je vous remercie.

785 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Alors merci monsieur Marcotte, monsieur Beaudoin.

790 Nous allons donc maintenant prendre une pause d'environ quinze (15) minutes maximum. Je vous invite à vous inscrire au registre si vous avez des questions; vos questions sont les bienvenues. À tout à l'heure.

795 _____
SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

**REPRISE DE LA SÉANCE
PÉRIODE DE QUESTIONS**

800

LOUIS MATTE

PAR LA PRÉSIDENTE :

805

On reprend! La première personne inscrite au registre est monsieur Louis Matte! Si vous voulez bien venir à l'avant à la table des intervenants. Bonsoir.

M. LOUIS MATTE:

810

Le promoteur mentionne dans son étude que les débits d'eau en aval, les débits réservés dans la rivière de la décharge du lac Sergent ne seront pas modifiés. J'aimerais qu'il explique cette affirmation, comment peut-il expliquer cette affirmation?

PAR LA PRÉSIDENTE :

815

Alors monsieur Beaudoin.

PAR M. GUY BEAUDOIN:

820

Madame, nous allons demander à monsieur Rivard qui est ingénieur hydrologue de répondre à sa question.

PAR LA PRÉSIDENTE :

825

Très bien.

PAR M. GILLES RIVARD:

830

En fait, les débits durant l'été, en fait, si c'est ça votre question, c'est durant l'été, c'est ça, les débits, quand les poutrelles vont être installées à cent cinquante-huit point zéro (158,0 m), il va y avoir aussi en dessous des poutrelles un espace pour les poissons, en fait qu'ils puissent transiter d'un côté comme de l'autre du barrage, et c'est ce qu'on disait tantôt, les débits qui vont rentrer au lac vont sortir exactement, il y aura pas de contrôles qui vont se faire.

835

Donc ce qui rentre au lac sort du lac en même temps. C'est pour ça qu'on dit qu'il n'y aura pas de modification, étant donné que – évidemment s'il y a un étiage en été, on peut pas créer plus d'eau qu'il y a eu évidemment par la nature, donc les débits vont être les mêmes que s'il y avait un étiage sans barrage aussi.

840

PAR LA PRÉSIDENTE :

845 Alors à un moment donné vous faites une rétention d'eau pour que justement, le niveau d'eau du lac devienne supérieur, vous proposez que le niveau d'eau du lac soit supérieur pendant l'été à ce qui est vécu présentement?

PAR M. GILLES RIVARD:

850 C'est ça.

PAR LA PRÉSIDENTE :

855 Donc cette accumulation d'eau là, vous proposez d'aller la chercher à quel moment?

Pouvez-vous nous décrire ça avec du visuel, s'il y a une courbe qui pourrait nous aider à bien comprendre? On en a vu tout à l'heure lors de votre présentation.

PAR M. GUY BEAUDOIN:

860 Madame Journault, ce qu'on a dit tantôt, c'est que tout simplement quand il va y avoir la crue printanière, au moment où la crue va commencer à descendre, au moment où elle va atteindre le cent cinquante-huit (158 m), on va mettre les poutrelles. Ce qui veut dire qu'on ne mettra pas les poutrelles pour relever le niveau du lac. On va s'assurer de garder le niveau du lac au moment où la crue printanière va descendre, c'est de cette façon qu'on va remplir le trente centimètres (30 cm) du lac. C'est lors de la crue printanière.

870 Maintenant, en période estivale, tout simplement les poutrelles vont être maintenues à cet endroit-là, mais si on regarde cet été disons, juste à titre d'exemple, même avec une eau très basse, qu'elle soit basse ou qu'elle soit à quarante centimètres (40 cm) plus haut, tout simplement la quantité d'eau qui va entrer au lac va être la même. Donc ça va être la quantité qui va sortir.

PAR LA PRÉSIDENTE :

875 Donc pendant l'été, ça deviendrait un barrage qu'on appelle un barrage au fil de l'eau?

PAR M. GUY BEAUDOIN:

880 C'est ça.

PAR LA PRÉSIDENTE :

885 Cependant, pouvez-vous nous expliquer, au moment où vous mettriez la poutrelle, les poutrelles additionnelles au printemps, qu'est-ce qui se passerait en aval?

PAR M. GUY BEAUDOIN:

890 C'est que les poutrelles vont être installées avant d'atteindre le cent cinquante-huit (158 m), de façon à ce qu'il y ait toujours de l'eau qui va passer par-dessus les poutrelles.

Autrement dit, regardez, un exemple! Disons qu'on a une crue de cent cinquante-huit virgule cinq (158,5 m), et puis au moment où la crue va commencer à descendre, disons qu'à cent cinquante-huit virgule un (158,1 m) ou virgule zéro cinq (158,05 m), on va installer des poutrelles. L'eau va continuer à passer par-dessus les poutrelles.

895 C'est de cette façon qu'on va s'assurer d'avoir la quantité d'eau dans le lac.

PAR LA PRÉSIDENTE :

900 Du côté du ministère de l'Environnement, on sait que vous avez une politique concernant les débits réservés. Pourriez-vous nous expliquer comment cette politique-là, d'abord la présenter aux citoyens en bref, et pouvez-vous nous expliquer si elle s'appliquerait et qu'est-ce que ça signifierait comme exigences pour la gestion de l'ouvrage?

905 **PAR M. YVES ROCHON:**

Oui d'accord. Avant même de parler de politique sur les débits réservés, il faut comprendre que dans le cadre de l'analyse environnementale, effectivement on peut utiliser la politique sur les débits réservés, mais on peut aussi utiliser d'autres types d'analyses pour 910 décider d'un débit à maintenir sur une infrastructure.

La Politique des débits réservés est une politique qui vise à protéger l'habitat du poisson, le poisson et son habitat. On pourrait aussi penser à d'autres outils où on parlerait de débits esthétiques ou d'autres usages du plan d'eau qu'on veut maintenir.

915 Donc c'est un élément dans l'étude d'impact qui doit être considéré, c'est-à-dire au niveau d'un tronçon qui est perturbé, il faut vérifier si le régime hydrologique a été modifié par rapport au régime actuel qu'on a dans la nature. Autrement dit, est-ce que les débits sont moindres ou plus élevés que la situation actuelle.

920 Et aussi, est-ce que cette variation de débit là survient dans le temps. Par exemple, on pourrait dire qu'au niveau moyenne annuelle où la quantité d'eau dans un an qui est évacuée est la même, sauf qu'on pourrait la retenir sur une période de temps puis la faire évacuer dans une autre période de temps.

925 Donc c'est des éléments qui peuvent affecter la qualité d'un milieu qui est le tronçon perturbé.

930 Pour ce qui est de la politique comme telle, si on regarde la Politique de débits réservés, ce qu'elle vise, cette politique-là, c'est de s'assurer que les projets sur lesquels on met un barrage qui a une cassure sur un cours d'eau, ce qu'on vise, c'est qu'il n'y ait pas de perte d'habitat du poisson ou de productivité des milieux récepteurs.

935 Et on veut aussi maintenir la libre circulation du poisson dans le cours d'eau, et on veut contribuer, on veut que la politique aussi contribue à la protection de la biodiversité des écosystèmes aquatiques, autrement dit que les écosystèmes, dans une rivière, on sait qu'ils sont fortement influencés par le débit de la rivière, donc on veut que ces écosystèmes-là, dans la mesure du possible, soient maintenus.

940 Cette politique-là a introduit une démarche méthodologique pour évaluer comment on peut rendre compte de ces objectifs. La première chose, c'est de délimiter le ou les tronçons perturbés. Si on regarde par exemple dans le cas présent, on pourrait dire que la décharge, tout le secteur de la décharge jusqu'à la rivière Portneuf est un tronçon qui est possiblement perturbé, puisqu'on fait un barrage tout de suite après le lac, au début de la décharge.

945 Après ça, ce qu'il faut vérifier, c'est s'il y a une modification du régime hydrologique actuel. Dans le cas présent, c'est un petit peu plus difficile, je pense qu'il va falloir regarder un petit peu plus en détail cette question-là, mais l'idée, c'est de vérifier si les débits varient, puis si les débits varient dans le temps, et si cette variation-là est significative dans notre problématique.

950 Suite à ça, on caractérise les milieux biophysiques. C'est-à-dire qu'on regarde dans le secteur, par exemple dans ce cas-ci la décharge, s'il y a des milieux biophysiques, des écosystèmes d'intérêt. Comme l'étude d'impact l'indique, il y a des habitats, il y a un potentiel au niveau de la truite, l'omble de fontaine, donc c'est un élément à considérer. Il pourrait y avoir des habitats de d'autres espèces de poisson aussi, mais dans notre cas ici, l'étude d'impact nous indique ce type de milieu.

960 Et il faut regarder aussi l'utilisation de l'omble de fontaine dans le type de milieu, est-ce qu'il y a la reproduction, est-ce que c'est uniquement l'alimentation, qu'est-ce que fait l'omble de fontaine!

965 Suite à ces étapes-là, on regarde les répercussions, c'est-à-dire la modification des débits, ce qu'elle peut faire au niveau du milieu, et à la lumière de cette analyse-là, bien, on détermine les mesures de conservation ou de mise en valeur de la ressource.

Évidemment, la politique s'appelle débit réservé, un des moyens principal qui est à regarder, c'est de maintenir un débit réservé en tout temps dans le tronçon qui est perturbé.

970 Pour évaluer ce débit-là, il y a comme trois (3) niveaux de méthodes. Un premier niveau qui est une méthode plus facile à obtenir, plus facile à calculer mais qui est plus sévère, donc qui nous donne une marge sécuritaire plus élevée, c'est ce qu'on appelle les méthodes hydrologiques.

Après ça, on a les méthodes qu'on dit hydrauliques qui sont des méthodes qui nécessitent des modélisations plus étendues d'un tronçon perturbé et là, on va regarder selon certains types de modèles mathématiques pour essayer d'évaluer, avec une diminution de débit, qu'est-ce qu'on a dans le milieu.

Et il y a la méthode de l'habitat préférentiel qui est une méthode très précise mais très coûteuse, parce qu'on fait une analyse très fine du tronçon perturbé.

On pourrait dire que dans le cas ici, une méthode d'habitat préférentiel coûterait beaucoup beaucoup plus cher que le coût de réalisation même du projet, donc ce serait pas abordable. Par contre, une méthode hydrologique dans ce cas-ci pourrait être très bien utilisée.

Évidemment, le promoteur du projet doit justifier la méthode retenue puis la décrire plus précisément.

Dans le cas où est-ce que le débit réservé ne pourrait être maintenu, on va parler, dans la politique, de compensations, c'est-à-dire de créer des habitats, des frayères dans des secteurs du bassin versant pour compenser la perte d'habitat. Et on va demander aussi un suivi biologique pour s'assurer que les débits réservés qui ont été calculés permettent effectivement de maintenir les habitats de la rivière.

Donc en gros, c'est pas mal les éléments de la Politique sur les débits réservés.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

Merci. Moi, je voudrais poursuivre avec la question de monsieur Matte. Vous vous préoccupez donc des débits d'eau en aval, le promoteur nous a remis quand même certains chiffres à cet effet-là, et bon, je pense qu'on peut présumer qu'avant la construction d'un barrage, on fait toute une étude en termes de débits, etc., j'aimerais bien que le promoteur nous présente ses calculs en ce qui a trait aux débits d'eau. En fait les débits d'entrées et les débits de sortie, OK, pour des crues deux (2), dix (10) et cent (100) ans.

Et après ça, je vais demander peut-être aux gens du Centre d'expertise hydrique de commenter sur ces calculs-là. Merci.

PAR M. GILLES RIVARD:

Ici, c'est un graphique qui est un petit peu épeurant, mais je vais l'expliquer en détail! En fait, ce qu'on voit ici, évidemment la décharge du lac Sergent n'est pas jaugée, c'est-à-dire qu'on n'a pas relevé les débits depuis X nombres d'années, donc on connaît pas précisément les débits exacts qui ont sorti du lac depuis trente (30) ans. Mais il y a des rivières comparables, celle-là, c'est le ruisseau Saint-Louis qui est un bassin versant qui pourrait être comparable au lac Sergent, et ça illustre, vous voyez l'axe vertical, c'est les débits. Alors on voit que ça varie jusqu'à vingt-deux point cinq mètres (22,5 m³/s), et l'autre axe c'est le temps évidemment, c'est

une année. Alors là-dessus, on a trente-deux (32) années de superposées une par-dessus l'autre.

1020 Ce qu'on voit évidemment, on va le voir par période d'une à l'autre, l'hiver, etc., mais ce qu'on voit globalement pour une année complète, c'est qu'on voit qu'évidemment les débits les plus importants, c'est au printemps, la crue printanière qu'on voit évidemment.

1025 Il y a des pointes plus prononcées que les autres qui sont les crues qui sont plus rares que les autres, et on voit que par après, durant l'été, évidemment il y a des débits qui sont moins importants, mais quand même des petites crues qui se présentent. Et à l'automne, plus de pluie évidemment, plus fréquente et des débits qui peuvent augmenter aussi à l'automne. Et durant l'hiver, on voit à gauche de l'écran, en fait ça commence au mois de janvier jusqu'à la fin décembre, de gauche à droite du graphique, on voit évidemment que l'hiver, il y a des débits qui
1030 sont plus faibles. Évidemment il y a pas d'apport d'eau qui se fait au lac.

Donc ces graphiques-là ont été transposés par rapport à une station qui pourrait être similaire au lac Sergent, et ça a été corrigé pour avoir le bassin, la correction avec le bassin versant du lac Sergent.

1035 Donc ça pourrait représenter l'allure générale qu'on pourrait avoir comme débit d'apport au lac.

1040 Si on les prend maintenant période par période, ça, c'est le printemps. Évidemment, on voit que ça varie beaucoup en termes de débits maximums qui sont les pointes que vous voyez, les graphiques, donc c'est toujours les débits dans le temps qui sont présentés là, de la période du début avril jusqu'à fin mai. Donc juste avant l'été. Donc ça illustre ce qui se passe au printemps lors de la crue printanière.

1045 Et ce qu'on peut voir là-dedans, c'est ce qu'on a fait pour dériver les hydrogrammes, c'est qu'on a regardé les événements les plus extrêmes, en fait ceux qui dépassent de beaucoup les autres, et dans la plupart des cas, c'est des événements justement avec la fonte combinée avec une pluie importante condensée dans le moins de jours possible.

1050 Les hydrogrammes qui sont plus aplatis, évidemment qui durent plus longtemps, c'est les années où il y a juste de la fonte qui se fait plus longtemps sur une plus longue période. Évidemment, les débits sont moins contraignants pour la décharge du lac.

1055 Donc c'est là qu'on a pris un hydrogramme qui durait à peu près sept (7) jours qui semblait correspondre aux événements les plus importants durant cette période-là et qu'on a regardé pour avoir un événement qui serait simulé pour représenter les débits printaniers à la décharge du lac.

1060 Durant l'été, évidemment on voit qu'il y a quelques pointes, mais la plupart du temps, évidemment on peut descendre relativement bas comme débit d'apport. Évidemment on l'a vu

cet été, il y avait un étiage assez important. Mais vous voyez l'axe, on voit la moyenne en fait, les débits ont été estimés pour les modules interannuels, on avait estimé à peu près un mètre cube seconde (1 m³/s) les débits pour estimer le module, en fait qui a servi à estimer les débits réservés.

1065 Et on s'est servi un peu de ces données-là pour estimer le module interannuel.

Donc on voit que même s'il y a des pointes, de toute façon durant l'été, évidemment les débits sont beaucoup moins importants en termes de débits, puisqu'ils peuvent être laminés par le lac aussi.

1070 Et le dernier graphique, c'est durant l'automne. On voit qu'il y a plus de pluie évidemment, donc plus de pointes, mais encore une fois les pointes sont moindres qu'au printemps évidemment en termes de débits maximums observés.

1075 Donc on s'est servi un peu de ces débits-là qui étaient jaugés pour construire des hydrogrammes, ou ce qu'on appelle hydrogrammes, c'est la représentation du débit dans le temps, construire des hydrogrammes pour vérifier ce qui se passait au lac, à la décharge du lac, donc des hydrogrammes qui duraient sept (7) jours, donc qui condensaient le volume qu'on calculait en fait avec ces hydrogrammes-là qui étaient mesurés, on condensait ce volume-là sur
1080 une période de sept (7) jours et on regardait à la décharge du lac qu'est-ce qui se passait avec les hydrogrammes pour la crue printanière qui était simulée.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1085 Si on vous demande de nous donner par exemple avec précision qu'est-ce que vous avez en termes de débits pour les crues printanières et pour les temps d'étiage, est-ce que vous avez une donnée précise à nous fournir?

PAR M. GILLES RIVARD:

1090 Vous voulez dire en termes de débits et de pointes?

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1095 Oui, autant pour les débits d'entrée que les débits de sortie, OK, au moment des crues printanières comme au moment de l'étiage. Est-ce que vous pouvez nous donner des chiffres précis?

PAR M. GILLES RIVARD:

1100 Oui. Ça avait été donné en fait dans les réponses complémentaires.

1105 **PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:**

Est-ce qu'on peut les regarder ensemble s'il vous plaît?

1110 **PAR M. GILLES RIVARD:**

Oui. Je sais pas si j'ai le tableau exact que vous avez!

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1115 Moi, le document que j'ai en main ici, c'est le document PR5.1, le titre, c'est "La réponse aux questions du ministère de l'Environnement du Québec relativement à la recevabilité de l'étude d'impact".

PAR M. GILLES RIVARD:

1120 Oui.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1125 Vous avez fourni ici un tableau, alors je suis à la page 3, le tableau 1, alors je vois les quantités, en fait les pointes instantanées que vous avez données ici, deux (2) ans, seize quarante-cinq (16,45 m³), cent (100) ans quarante-trois soixante-quatorze (43,74 m³), c'est bien vos chiffres?

1130 **PAR M. GILLES RIVARD:**

Oui.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1135 Puisque l'on discute en fait des débits de pointe, je voulais juste faire une petite association avec vous, à savoir, dans l'annexe, il manquait ici un chiffre, excusez-moi, dans mon annexe, c'est l'annexe 3. Vous avez donné des hydrogrammes de crues pour deux (2) ans, on a deux (2) ans, cent (100) ans, mille (1000) ans, je crois, bon.

1140 Alors j'essayais de comprendre, le chiffre qui est donné ici par exemple pour deux (2) ans où on a seize quarante-cinq (16,45 m³), en termes de mètres cubes, j'essayais de voir ici, quand on regardait les débits d'entrée et les débits de sortie, comment on pouvait associer ces deux (2) chiffres-là, le seize quarante-cinq (16,45 m³) qui est ici, on avait un débit à l'entrée ici
1145 pour deux (2) ans, l'hydrogramme d'entrée deux (2) ans, vingt-trois quatre-vingt-dix-sept (23,97 m³), et on avait à la sortie cinq point trente (5,30 m³).

Je voulais juste que vous m'expliquiez les associations entre les chiffres s'il vous plaît, il y avait quelque chose que je ne comprenais pas.

1150

PAR M. GILLES RIVARD:

C'est ça, à deux (2) ans, il semble y avoir une erreur entre le tableau et la valeur du graphique, mais je dirais que la valeur du graphique, c'est elle qui devrait primer dans les graphiques.

1155

Le vingt-trois point neuf (23,9 m³) dans le graphique versus le seize point quarante-cinq (16,45 m³) pour deux (2) ans.

1160

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

Alors quelle est la bonne valeur?

PAR M. GILLES RIVARD:

1165

Celle du graphique.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1170

Donc vingt-trois quatre-vingt-dix-sept (23,97 m³)?

PAR M. GILLES RIVARD:

Oui.

1175

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

OK. Alors on a ici un chiffre de vingt-trois quatre-vingt-dix-sept (23,97 m³) à l'entrée, on a un chiffre à la sortie de cinq point trente (5,30 m³).

1180

Est-ce que vous pouvez m'expliquer, est-ce que c'est l'effet du laminage qui nous amène à diminuer...

PAR M. GILLES RIVARD:

1185

C'est ça, c'est le volume en fait du lac qui a stocké la différence entre les deux (2). En fait ce qui rentre au lac n'est pas nécessairement ce qui sort du lac.

1190

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1195 D'accord, merci. Sur ça, j'aimerais peut-être me tourner vers les gens du Centre d'expertise hydrique pour avoir peut-être quelques clarifications, d'accord!

1200 Avant de débiter ma question, j'aimerais comprendre un peu plus, bien pour les besoins peut-être de l'assistance, savoir qu'est-ce que c'est le Centre d'expertise hydrique, puis qu'est-ce que vous faites exactement comme travail, pour vous faire connaître un petit peu plus, pour les citoyens?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1205 Le Centre d'expertise hydrique, c'est l'ancienne Direction de l'hydraulique du ministère de l'Environnement. On est devenu une agence à part du ministère, donc on est autonome.

1210 Dans le Centre d'expertise hydrique, il y a différents services. Un traite de la Loi de sécurité des barrages, un traite de la gestion des barrages publics. Moi, je suis associée à la gestion des barrages publics.

Un traite du domaine hydrique de l'État. Ensuite, on en a un sur l'expertise et la connaissance du domaine hydrique. Il faudrait que je vérifie pour pas offusquer personne!

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1215 Ce que je voulais savoir, donc vous travaillez régulièrement sur les barrages?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1220 Ah bien sûr. Nous, à la gestion des barrages publics, on gère trente-cinq (35) barrages en temps réel, c'est-à-dire d'heure en heure à tous les jours, vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24).

1225 Et on a un parc de barrages qui doit se situer autour de huit cents (800) barrages à l'heure actuelle.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1230 D'accord. Parce que tout à l'heure, le requérant avait mentionné votre nom dans la lettre qu'il a mise en fait sur acétate, et je voudrais vous demander peut-être de commenter sur les hydrogrammes qui sont dans le document PR5.1 que vous avez vu, les chiffres que vous avez là.

1235 Parce que dans le document que monsieur Dolbec a présenté, bon, vous avez fait la mention que pour vous, sept (7) jours c'était une durée, c'était relativement court pour évaluer une crue printanière, et j'aimerais que vous commentiez peut-être sur les chiffres.

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1240 C'est que nous, on gère le barrage du lac Saint-Joseph qui est un bassin versant qui est limitrophe au vôtre, du lac Sergent, on gère ça depuis une trentaine d'années, et on s'est aperçu à travers les années qu'habituellement, ça avait une durée de vingt (20) jours en moyenne.

1245 Pour faire un bon design de barrage, habituellement on considère un trente (30) jours pour être plus sécuritaire. Parce que c'est sûr que si on prend le volume de crue avec la même pointe que monsieur Rivard mais qu'on étale tout ça sur une trentaine de jours, on s'aperçoit très vite qu'on a beaucoup plus d'eau dans le système.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1250 Alors le chiffre que monsieur Rivard nous donne ici, hydrogrammes d'entrée de vingt-trois quatre-vingt-dix-sept (23,97 m³), est-ce que vous, vous avez fait des calculs pour essayer d'évaluer qu'est-ce qui se passerait en fait au niveau des entrées et des sorties?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

Oui, on a fait des vérifications à l'interne, là, pour vérifier l'ordre de grandeur et tout ça.

1260 Nous, on n'avait pas de problème avec la méthode statistique que monsieur Rivard a employée, c'est-à-dire se référencer sur le ruisseau Saint-Louis, il y a vraiment pas de problème avec ça.

1265 On avait proposé une reconstitution des débits du lac Saint-Joseph à monsieur Rivard, mais compte tenu du coût de construction de l'ouvrage et tout ça, c'était un travail assez exhaustif et assez coûteux. Donc se référencer sur le bassin ruisseau Saint-Louis, il y a pas de problème.

1270 Nous, on a refait des vérifications, comme je le disais, sur les hydrogrammes deux (2) ans et cent (100) ans pour voir si l'ordre de grandeur était bon. Bon bien, il est certain que nous, on n'a pas pris sept (7) jours, bien en fait, on a fait sept (7) jours, quinze (15) jours et trente (30) jours, pour essayer de vérifier toute la gamme des possibilités.

1275 Nous, c'est sûr que depuis le départ, on a des difficultés à accepter un laminage plus grand que quarante (40 %) à cinquante pour cent (50 %) dans le lac.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1280 Le laminage que vous avez vu était de combien, puis pouvez-vous expliquer peut-être qu'est-ce que c'est que le laminage?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1285 J'ai préparé un acétate, je sais pas si ça peut intéresser les gens?

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1290 Oui, s'il vous plaît.

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1295 Bon, c'est sûr que les acétates que je présente, c'est peut-être un peu, bien, pas assez vulgarisé, là, mais habituellement, bon, le laminage de crues, quand on fait ce calcul-là, c'est pour nous permettre la protection contre les inondations, c'est le cas du projet ce soir, et ça nous permet de dimensionner, bon, le réservoir qu'on aurait besoin.

Dans ce cas-ci, notre réservoir est déjà dimensionné, puisque c'est un lac naturel...

1300 **PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:**

Excusez, si je peux vous arrêter un instant!

Pouvez-vous nous expliquer, ça veut dire quoi le laminage, exactement, pour les gens?

1305

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1310 Bien, le laminage, si on vulgarise ça, on a juste à prendre le bain dans une résidence puis ouvrir la chantepleur et fermer le bouchon. Et puis laisser remplir ça jusqu'à temps qu'on attrape la zone où ça commence à déborder. On a un genre de déversoir pour éviter les débordements accidentels, ça peut être comparé au déversoir et au ponceau de l'ouvrage présenté ce soir.

1315 Une fois qu'on a atteint le niveau critique et on déverse ce qu'on peut avec le déversoir, mais on continue toujours à remplir notre bain, à un moment donné on prend le bord du bain, puis ça déverse à l'extérieur, ce qui est l'inondation. Parce que l'ouvrage a une certaine capacité, puis au-delà de ça, bien, il fournit plus, là, en termes d'évacuation.

Alors on peut simuler ça un peu à une baignoire de maison, là.

1320

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1325 Est-ce que vous voulez dire par exemple dans le cadre du lac que le lac a une espèce d'effet tampon, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup d'eau qui rentre dans le lac et à un moment donné, il y a comme un niveau de saturation qui fait que finalement...

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1330 C'est ça, après un certain niveau de saturation, c'est-à-dire dans la zone de marnage qu'il y a de réservée pour les inondations, au-delà de ça, il est plus capable de fournir, puis il y a inondation.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1335 Ce qui fait que part exemple, le débit qu'on aurait à l'entrée sera un débit beaucoup plus grand qu'un débit qu'on aurait à la sortie par exemple?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1340 Effectivement, oui.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1345 Alors ça, c'est ce qu'on appelle l'effet de laminage.

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1350 C'est ça. Quand on voit les hydrogrammes de monsieur Rivard sur le ruisseau Saint-Louis, on voyait des pointes un peu partout, l'effet de laminage va descendre sur ces pointes-là, va couper les pointes pour répartir un débit plus raisonnable dans l'exutoire. C'est le principe du laminage.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1355 Si vous voulez continuer!

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1360 J'ai un autre acétate. J'ai représenté ça assez simplement, parce que c'est quand même un concept relativement compliqué, là, autant pour quelqu'un qui connaît ça que pour quelqu'un qui n'est pas habitué, là.

1365 Ça fait que le laminage de crue est basé sur l'équation de rétention qui s'exprime en terme de conservation de la masse, c'est-à-dire tout ce qui rentre, tout débit qui rentre en terme

d'apport est une partie stockée et une partie évacuée. Une fois que la zone de stockage est remplie, c'est inévitable, il y a refoulement, parce que ce qui est évacué est toujours constant, donc inévitablement il y a un refoulement à un certain moment donné.

1370 Le volume stocké dans le réservoir, c'est ce qu'on appelle l'emmagasinement. Alors c'est comme ça que ça fonctionne grosso modo, là.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1375 Donc vous voulez dire que quand on évalue les débits entrants et les débits sortants, le chiffre qu'on va choisir pour le laminage est très important, parce qu'il peut surévaluer ou sous-évaluer les débits, c'est bien ça?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1380 Exactement. Je vous dirais que le laminage de crue, dans un projet comme celui qu'on analyse ce soir, c'est un des éléments cruciaux, parce que tout découle de ce laminage-là, à savoir la capacité d'évacuation, les niveaux d'inondation, tout est relié ensemble.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1385 Donc les débits sont un élément important dans je dirais le design d'un barrage, c'est bien ça?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1390 Exactement.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1395 OK. À l'heure actuelle, de ce que vous avez vu de la documentation, est-ce que vous diriez que le chiffre qui avait été utilisé pour le laminage était surévalué ou sous-évalué ou adéquat?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1400 Le chiffre utilisé pour le laminage est certainement surévalué.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1405 OK. Si on surévalue un laminage, qu'est-ce que ça fait au niveau des débits?

1410 **PAR Mme PATRICIA CLAVET:**

On diminue les débits de sortie.

1415 **PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:**

Donc on aura un débit plus faible, OK, plus faible que ce que ça devrait être?

1420 **PAR Mme PATRICIA CLAVET:**

Exactement.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

Puis ça impliquerait quoi?

1425

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

Bien, si dans la réalité, c'est très rare qu'on peut laminar aussi haut que quatre-vingts pour cent (80 %); en tout cas, nous, sur nos ouvrages, on n'a jamais vu ça.

1430

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

Excusez, le quatre-vingts pour cent (80 %) que vous faites mention, c'est...

1435 **PAR Mme PATRICIA CLAVET:**

C'est l'annexe 3, si on compare la première page à la deuxième page dans la crue deux (2) ans, il y a un apport à l'entrée de vingt-quatre point neuf (24,9 m³) et il y a un débit de sortie de cinq point trois (5,3 m³).

1440

Ça veut dire qu'on conserve à l'intérieur du lac un dix-neuf mètres cubes (19 m³) qui est laminé par le lac, si on regarde ça.

1445 **PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:**

Ça veut dire, excusez, je reviens toujours à l'hydrogramme de sortie, pour deux (2) ans, donc on passe de vingt-trois quatre-vingt-dix-sept (23,97 m³) et on va à cinq trente (5,30 m³).

1450 **PAR Mme PATRICIA CLAVET:**

Oui.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1455

C'est ce que vous me parlez présentement?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1460

Oui, c'est ça.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1465

Donc là ici, vous jugez que le laminage a été de?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

D'environ quatre-vingts pour cent (80 %).

1470

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

Et on aurait dû avoir, d'après vous?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1475

Habituellement, si on compare au lac Saint-Joseph, quand on a quarante pour cent (40 %), c'est bien beau, là.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1480

Donc le chiffre, d'après vous, le chiffre qu'on a ici de cinq point trente mètres cubes (5,30 m³), on aurait dû avoir quelque chose de plus élevé qui tournerait autour de?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1485

Bien, l'autre aspect aussi, c'est que monsieur Rivard a mis un facteur de pointe très élevé, alors c'est ça, en hydrologie, c'est une science assez complexe, parce que, bon, les prémisses de base qu'on met, à savoir le facteur de pointe, le laminage et tout ça, des fois ça se contrebalance, puis tu as un débit évacué qui a un ordre de grandeur qui a de l'allure, là.

1490

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

Donc on a surévalué le facteur de pointe, mais on a sous-évalué le laminage?

1495

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

C'est ça.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1500 Donc au bout du compte, ça se peut que ça contrebalance?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

1505 Oui, c'est ça.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

OK, merci.

1510 Monsieur Rivard, est-ce que vous voulez peut-être répondre?

PAR M. GILLES RIVARD:

1515 Oui. En fait, on pourrait, comme a dit madame Clavet, on pourrait discuter de la longueur de l'estimation sept (7) jours, etc. Comme on a dit tantôt, nous autres, on s'est basé un peu sur les hydrogrammes qu'on voyait au ruisseau Saint-Louis en terme de longueur, pour les événements extrêmes. On a vu tantôt, c'est la pluie avec la fonte.

1520 Évidemment, si une crue se fait de façon continue pendant trente (30) jours, règle générale ça peut être un même volume, mais on a calculé, nous autres, le volume qu'on avait observé, donc on a intégré les courbes qu'on voyait pour obtenir un volume d'eau qui était laminé, et c'est ce qu'on a mis dans les hydrogrammes, qu'on a concentrées sur sept (7) jours.

1525 Évidemment quand on prend trente (30) jours, on a vu tantôt le graphique, je sais pas si ça a rentré!

1530 Donc on voit au printemps ici, en fait, chaque petit point ici est une journée. Vous voyez ici, en fait, quand on monte, c'est une journée. Alors vous voyez que les pointes, en fait il y a des pointes qui sont évidemment échelonnées sur plus longtemps évidemment, et ces pointes-là, on peut les assimiler à des crues qui seraient assimilées à juste de la fonte des neiges exclusivement.

1535 Les pointes les plus importantes qui vont générer des inondations au lac, évidemment, vont faire en sorte que le volume, en fait, la fonte est accentuée par la pluie en même temps, le volume se produit sur une période plus courte. C'est ça qui va faire monter le niveau d'eau évidemment.

1540 On parlait tantôt du volume aussi, le volume du lac qui est important par rapport au volume ou à la superficie du bassin versant. Évidemment, le lac, comme a dit tantôt madame Clavet, c'est comme un bain, et plus le bain est gros par rapport au lac, évidemment plus ça va avoir un effet sur le laminage aussi.

1545 Et on l'a vu dans la petite équation qu'on a montrée tantôt, le laminage dépend de la grosseur du volume qu'on a de disponible dans le lac, et du débit de sortie qui peut sortir. Donc au fur et à mesure que l'eau rentre dans le lac au printemps, le lac va monter, mais en même temps, la capacité d'évacuation, en termes de niveau d'eau, va aussi augmenter en même temps.

1550 Donc le laminage qu'on fait comme calcul, c'est justement de tenir compte du volume du lac versus ce qui est capable de sortir au bout du lac.

1555 Et comme l'a dit tantôt monsieur Beaudoin, évidemment, même si on prenait sept (7) jours, quinze (15) jours ou trente (30) jours, l'important là-dedans, c'est qu'à l'automne, étant donné qu'on descend de trois cents millimètres (300 mm) le niveau du lac, on va avoir un volume additionnel de six cent cinquante mille mètres cubes (650 000 m³) additionnels de plus pour justement stocker. Donc si on prendrait la même crue, si on prenait la crue sur trente (30) jours ou quinze (15) jours, on pourrait s'attendre, étant donné qu'on va draguer la décharge de trente centimètres (30 cm), on pourrait s'attendre que le niveau soit plus bas, qu'on prenne n'importe quelle crue, en fait.

1560 C'est simplement une démonstration que le volume, en fait, sur le lac qui a deux cent dix-sept hectares (217 ha) de superficie, si on prend deux cent dix-sept hectares (217 ha) qui est un hectare qui est égal à dix mille mètres carrés (10 000 m²), donc on multiplie ça par le trois cents millimètres (300 mm), ça nous donne six cent cinquante mille mètres cubes (650 000 m³) de plus que dans les conditions actuelles.

1565 Donc si on prend n'importe quelle de ces courbes-là, en fait, on peut s'attendre que le volume additionnel nous permette de baisser ce niveau-là. Évidemment, on pourra pas les anéantir complètement, mais on peut s'attendre effectivement que le volume, le niveau d'eau serait abaissé.

1570 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors on va revenir sur la question qui a parti ces discussions pour tenter justement de faire une image la plus claire possible pour tout le monde.

1575 Votre question, monsieur Matte, si j'ai bien compris, dans le fond, votre préoccupation est à savoir, est-ce qu'on va avoir encore de l'eau en été dans la rivière en aval, la rivière qui reçoit la décharge du lac, est-ce qu'on va avoir des problèmes, les gens qui vivent en bordure de cette rivière-là, est-ce qu'il va y avoir assez d'eau pour la faune, et comment on peut s'assurer qu'on va avoir au moins autant d'eau qu'on a présentement!

1580 Est-ce que c'est bien ça la base de votre préoccupation?

1585

PAR M. LOUIS MATTE:

Oui. Je dois vous avouer que je me suis perdu un petit peu dans l'échange technique que je viens de recevoir!

1590

Moi, ce que je veux, c'est : êtes-vous en mesure de nous garantir qu'il y aura toujours de l'eau qui va couler, même en période d'étiage hivernal, et pouvez-vous nous garantir, nous assurer que le débit naturel que l'on connaît actuellement ne sera pas modifié en période estivale?

1595

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord. Alors on va retourner du côté du promoteur!

1600

On demande des garanties ici tant l'été que l'hiver.

PAR M. LOUIS MATTE:

Par rapport à ce que l'on vit actuellement, pour garder la même qualité.

1605

PAR LA PRÉSIDENTE:

Et je complèterais, il va y avoir, vous proposez qu'il y ait des modifications. Ces modifications de niveau d'eau et de débits seraient vécues quand, parce qu'il y en aurait, l'ouvrage ne serait pas fait pour rien, à ce moment-là, à quel moment de l'année on vivrait exactement les mêmes conditions qu'on vit actuellement et à quel moment il y aurait des changements, et ça impliquerait quoi au niveau de la rivière?

1610

PAR M. GUY BEAUDOIN:

1615

Madame la Présidente, je vais tenter de répondre à une partie de la question, après mes acolytes vont continuer.

Si je me réfère à cet été, puis si je regarde ce que je vous ai mentionné tantôt, que lorsque le printemps, l'eau de la crue va descendre, on va installer les poutrelles de façon à ce qu'il y ait toujours de l'eau qui coule à la décharge. C'est-à-dire qu'on n'attendra pas que le seuil du lac soit plus bas que cent cinquante-huit (158 m) pour mettre les poutrelles. On va les installer au moment où l'eau va descendre, puis la minute qu'il va arriver à cent cinquante-huit virgule un (158,1 m), un exemple, on va installer les poutrelles de façon à ce qu'il y ait de l'eau.

1625

Maintenant, ce que je tiens à vous mentionner, c'est que cet été, durant la période estivale, au mois de juillet, il y a eu un barrage clandestin qu'on a fait défaire. Durant la période du barrage clandestin, c'est certain, ce n'était pas étudié, et puis il y avait une diminution d'eau à la décharge. C'est ce qui a alerté les gens de la décharge.

1630 Par contre, il faut se rappeler que même là, il y a eu beaucoup d'eau, en tout cas, il y a eu plusieurs mètres cubes qui ont descendu à la décharge au moment où que l'eau de ce barrage clandestin là a atteint l'étiage. Mais au moment où ça l'a atteint l'étiage, pendant environ quarante (40) jours ou près, environ, l'étiage a été à son plus bas, parce qu'il n'y avait aucun barrage à la décharge, aucun barrage clandestin.

1635 Mais ce qu'il faut se rappeler, même s'il n'y avait pas de tributaires - même s'il y avait beaucoup de tributaires qui étaient à sec durant cette période-là, il y avait quand même beaucoup de sources d'eau qui alimentent le lac, qui permettent d'avoir un écoulement raisonnable encore à la décharge.

1640 Si je reviens à ce que je vous ai dit tantôt, c'est que même si le seuil, on le garde plus haut, cette alimentation en sources d'eau là va demeurer, et l'écoulement de l'eau à la décharge va toujours être présente, l'équivalent de ce qu'on a vécu cet été.

1645 Quand j'ai rencontré les gens de la décharge à Saint-Basile, je leur ai demandé, est-ce que l'écoulement d'eau que vous avez reçu durant l'étiage, durant la période de sécheresse, c'est certain qu'ils n'avaient pas le même écoulement que le printemps, mais ils m'ont dit qu'il y avait un écoulement qui était quand même raisonnable, dû au manque d'eau, au manque de pluie.

1650 Cet écoulement d'eau là, c'est à peu près ça qu'ils peuvent recevoir, si jamais il y a une période de non-pluie qu'on a vécue cette année.

1655 Maintenant, j'aimerais demander à quelqu'un, s'il veut ajouter quelque chose à ce que je viens de dire.

PAR M. HUBERT MARCOTTE:

1660 Un peu comme monsieur Beaudoin mentionne, effectivement donc, s'il venait une période d'étiage prononcé, il pourrait arriver disons, comme naturellement, pour le niveau pourrait baisser, parce qu'on va maintenir aussi un espace dans les poutrelles pour garantir un écoulement en tout temps. Il va y avoir une ouverture dans les poutrelles.

1665 Alors donc, c'est un élément supplémentaire qui permet d'assurer qu'il y ait un écoulement.

Maintenant, disons, ça va suivre le rythme naturel, parce qu'on ne fait pas de rétention disons, on ne prélève pas d'eau du lac. Alors tout ce qui va entrer dans le lac va sortir.

1670 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord. Mais la modification qu'on verrait en aval, il y en aurait une au moment où vous mettez les poutrelles. Au moment où vous faites une rétention, c'est-à-dire peut-être pas

1675 au moment où vous mettez les poutrelles comme telles, mais dans cette période-là, au lieu d'avoir un débit de X, est-ce que ce serait encore le même débit que vous auriez? Parce que vous feriez une rétention à un certain moment donné, en préparation de l'été?

PAR M. HUBERT MARCOTTE:

1680 La rétention, on la fait, on met les poutrelles au printemps, à la baisse de la crue, donc on atteint notre niveau qu'on souhaite avoir. Le surplus s'écoule, de la crue, il va s'écouler.

Durant l'été, disons que si on veut en temps normal, tous les apports au lac vont passer le barrage, il va y avoir un écoulement à la décharge naturellement.

1685 S'il y a une sécheresse, une grande sécheresse, ce qui pourrait arriver, c'est qu'il va y avoir, le niveau du lac peut baisser, mais l'écoulement va être assuré par l'espace dans les poutrelles.

1690 Évidemment, disons, si ça se prolongeait à un point tel qu'il n'y a plus d'eau dans le lac, c'est sûr, si la sécheresse était trop grande, évidemment disons ça peut baisser, mais on ne fera pas nécessairement une rétention, parce que ça va être le niveau, à ce moment-là, de l'ouverture dans les poutrelles qui va devenir disons l'élément clé, là.

1695 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors pour répondre concrètement à la question qui a été posée par monsieur Matte, est-ce que vous garantissez justement qu'en aval, pendant la période d'étiage d'été, les conditions seraient exactement les mêmes avec ou sans ouvrage?

1700

PAR M. GUY BEAUDOIN:

La quantité d'eau qui va sortir à la décharge du lac, même si on met les poutrelles à cent cinquante-huit (158 m) vont être les mêmes qui ont été vécues cet été.

1705

Et puis ce qui arrive au printemps, là, il n'y a aucun problème lorsqu'on va installer les poutrelles, madame la Présidente, parce que les tributaires, il en descend de l'eau dans le lac, comprenez-vous!

1710 Ça fait que la quantité de mètres cubes qui passe à la décharge à la baisse de la crue printanière, il n'y a aucun problème lors de cette transition-là, lors de l'installation des poutrelles. On va les installer avant que le niveau atteigne le cent cinquante-huit (158 m), c'est-à-dire quand il va être à cent cinquante-huit virgule deux (158,2 m) ou cent cinquante-huit virgule un (158,1 m), on va installer les poutrelles. L'eau va passer par-dessus les poutrelles.

1715

Mais en période d'étiage, ce qui a été vécu cet été, il y avait très peu d'eau qui entrait au lac par la charge principale du lac, et tous les autres tributaires étaient pratiquement à sec, puis on vivait une sortie d'eau quand même assez importante.

1720 Donc ce n'est pas seulement de l'eau de pluie qui alimente le lac, il y a des veines d'eau ou des choses comme ça qui alimentent le lac aussi.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1725 Donc la période de transition, sans parler d'impacts ou pas impacts, il y aurait une période de transition, mais vous nous dites que ce serait justement au moment de la crue, en fin de crue, est-ce que c'est bien ça?

PAR M. GUY BEAUDOIN:

1730 L'eau qui va être, lorsque la crue va descendre, je prends l'exemple de cette année disons, tout simplement, c'est que l'eau a atteint quatre-vingt-cinq centimètres (85 cm) de plus que le cent cinquante-huit point zéro quatre (158,04 m). La minute qu'il va atteindre pratiquement le dix centimètres (10 cm) de plus que le point zéro quatre (158,04 m), on va installer les poutrelles, et puis là, le lac va continuer à descendre tranquillement jusqu'à temps qu'il atteigne le cent cinquante-huit (158 m).

1735 De cette façon-là, disons, on va pouvoir assurer toujours de l'eau à la décharge du lac. Autrement dit, on n'attendra pas que l'eau descende plus bas que le cent cinquante-huit (158 m) pour mettre les poutrelles et retenir l'eau, puis empêcher que l'eau s'en aille à la décharge. C'est ça qu'il faut bien comprendre.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

1745 Moi, j'ai une question à vous demander. D'une part, vous voulez maintenir durant l'été un niveau, bon, de cent cinquante-huit (158 m), d'accord, et bon, d'autre part, on a un débit minimum que les gens souhaitent garder à l'avant, comment vous allez faire pour ajuster finalement tout ça?

1750 À savoir d'une part, on veut garder cent cinquante-huit (158 m), mais il y a un écoulement constant, bon, à tout le moins à travers la passe à poissons, comment vous allez faire ce fin calcul pour être capable de maintenir d'une part un certain niveau et d'autre part, d'assurer un écoulement constant?

1755 **PAR M. HUBERT MARCOTTE:**

Comme on mentionnait tout à l'heure, lorsqu'on a le niveau du lac à cent cinquante-huit (158 m), tous les apports au lac vont pouvoir passer. Il va y avoir, disons, l'ouverture va

1760 également être, si on veut, en fonction aussi. Le seul moment où ça peut réduire, c'est s'il y avait une période disons d'étiage prononcé.

1765 À ce moment-là, il pourrait y avoir une baisse du niveau du lac, parce qu'il va continuer à sortir de l'eau disons par l'ouverture, mais là, je fais l'hypothèse qu'il n'en arrive plus du tout d'eau dans le lac, ou l'évaporation est tellement grande qu'il y aurait plus d'apport. Ce qu'on a eu comme commentaires, comme les gens, l'observation des gens de la région, c'est qu'il y a toujours eu de l'eau qui s'écoulait disons dans la décharge.

1770 L'élément, il est évident disons qu'actuellement, il y a des périodes d'étiage où il y a très peu d'eau qui s'écoule disons dans la décharge. On n'aura pas disons, on n'améliorera pas cette partie-là. Ça peut arriver aussi, dans les cas d'étiage prononcé.

Sauf que, parce qu'il y a l'ouverture, etc., donc ça peut se produire dans les cas extrêmes. Mais il va toujours y avoir un écoulement qui va être assuré par l'ouverture.

1775 Et cette ouverture, disons, peut permettre un écoulement qui est de l'ordre de soixante litres-seconde (60 l/s). Alors l'ouverture en soi va permettre toujours cet écoulement-là minimal à ce moment-là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1780 Soixante litres-seconde (60 l/s), pouvez-vous comparer ça à ce qui a été vécu cet été? Est-ce que vous avez une information là-dessus, pendant la période d'étiage?

PAR M. HUBERT MARCOTTE:

1785 Ce qui est estimé pour cet été, c'était de l'ordre de cent litres-seconde (100 l/s), arrivé à la période d'étiage, là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1790 D'accord. Alors la passe à poissons, elle, laisserait passer soixante litres-seconde (60 l/s).

1795 Est-ce que vous avez estimé aussi la perte qu'il pourrait y avoir aussi à l'intérieur même de l'ouvrage?

Est-ce que c'est marginal ou c'est significatif, selon vos connaissances de structure?

PAR M. HUBERT MARCOTTE:

1800 Si vous permettez, je vais demander à monsieur Bédard de venir!

PAR M. PIERRE BÉDARD:

1805 Bon, madame la Présidente, la digue, si vous réferez au plan, c'est une digue qui est étanche avec des membranes étanches, qui fait en sorte que c'est étanche, considéré étanche. Alors il y a pas de pertes vraiment dans l'ouvrage.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1810 D'accord. Alors il faut considérer donc uniquement l'espace pour le poisson, pour s'assurer de ce débit-là.

1815 Là, on fait l'hypothèse extrême qu'il y a un étiage tellement sévère que l'évaporation du lac est même supérieure aux charges qui viennent des sources souterraines qui alimentent le lac. Ça, ce qu'on nous a dit tout à l'heure, c'est que cet été, l'été dernier, on a pu constater que même s'il y avait pas d'entrée d'eau par les tributaires du lac, il y avait quand même une sortie d'eau.

1820 Alors ça, ça donne l'indication qu'il y a des sources. Cependant, il est possible que le niveau d'eau du lac, lors d'un étiage très sévère, suite justement à une période de grande sécheresse, les sources ne viennent plus alimenter un volume équivalent de l'évaporation.

1825 À ce moment-là, ce qui pourrait se passer, c'est qu'il y aurait un déversement dans la rivière qui serait équivalent à soixante litres-seconde (60 l/s).

Donc à ce moment-là, qu'est-ce qui pourrait se passer, c'est que le lac baisserait, d'accord!

1830 Pouvez-vous nous expliquer, nous comparer la situation avec et sans ouvrage, dans un cas extrême comme ça, qu'est-ce qui se passerait? Est-ce que le lac viendrait encore plus bas qu'il ne le serait à ce moment-là sans ouvrage dans un cas d'extrême sécheresse comme on vient de mettre comme hypothèse?

PAR M. GUY BEAUDOIN:

Madame la Présidente, je peux vous répondre par rapport à l'expérience de cet été.

1840 Pas d'eau dans les tributaires, un peu d'eau dans la charge principale, puis quand même assez d'eau à la décharge. Ce qui veut dire, c'est que c'est certain que si l'évaporation ou s'il n'y a plus de source d'eau, ça devient que le seuil de la décharge devient l'équivalent à un barrage qui laisse pas passer d'eau. C'est-à-dire que là, ça devient une mare d'eau qui a pas d'écoulement d'eau. Ça, c'est à l'extrême, ça.

1845

PAR LA PRÉSIDENTE:

Mais il y a quand même la passe à poissons?

1850

PAR M. GUY BEAUDOIN:

Bien regardez madame, là, je vous parle d'une situation sans barrage. C'est l'extrême que je vous parle.

1855

Advenant le cas où il y aurait de l'évaporation telle, et puis pas de source d'eau puis tout ça, madame la Présidente, ça, ça veut dire que le seuil - moi, ce que je veux que vous saisissiez présentement - c'est que le seuil de la décharge, peu importe à l'endroit qu'il va être, il y aura plus d'eau qui va s'écouler dans la décharge. Mais il y en a de l'eau qui s'écoule dans la décharge.

1860

Ce qui veut dire, quand on va maintenir l'eau à quarante centimètres (40 cm) plus haut que ce qu'on va avoir creusé, je dis bien que ce qu'on va avoir creusé, parce que ce sera pas quarante centimètres (40 cm) plus haut qu'actuellement, là, quand on va maintenir ce niveau d'eau là, il est entendu que quand on va mettre la barrière - mais si vous vous rappelez tantôt, entre les deux (2) spécialistes, on a dit qu'il y avait soixante litres (60 l/s) d'eau qui passaient par la passe à poissons, puis on a dit que le débit qu'on avait à la décharge était de cent (100 l/s).

1865

Ça fait qu'on peut comprendre que même en période estivale comme cette année, il y aurait de l'eau qui passerait par-dessus les poutrelles, parce qu'il y aurait quarante litres-seconde (40 l/s) qui passeraient par-dessus les poutrelles.

1870

C'est à peu près ça que je peux vous dire.

1875

Monsieur Marcotte va ajouter quelque chose.

PAR M. HUBERT MARCOTTE:

Simplement pour peut-être donner disons un portrait très très simplifié. C'est qu'à l'automne, on va permettre à une partie de l'eau du lac de descendre par la décharge, là on va jouer au niveau du lac à ce moment-là.

1880

Au printemps, on va avoir une rétention, disons, on va profiter de la crue pour reprendre ce volume d'eau là qu'on a laissé partir l'automne. En dehors de ça, on touche à rien. Ce qui arrive au lac sort. Ça va être comme la nature le fait, on ne touche à rien d'autre, madame.

1885

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord. Alors on a eu beaucoup d'informations, est-ce que ça va, est-ce que vous avez bien compris l'information qui a été donnée?

1890

PAR M. LOUIS MATTE:

1895 OK, le soixante litres-seconde (60 l/s), j'aimerais avoir la précision, toujours dans la même question, j'émettrai pas de commentaires, mais essayez de bien comprendre, votre fameuse ouverture pour poissons, physiquement quelle est la dimension?

En réalité, cette ouverture-là correspond à soixante litres-seconde (60 l/s), si je comprends bien. Mais physiquement, quelle est la dimension de cette ouverture?

1900 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord.

PAR M. GUY BEAUDOIN:

1905

La dimension est de dix centimètres (10 cm) par soixante centimètres (60 cm).

PAR M. LOUIS MATTE:

1910

Je veux bien comprendre, madame, qu'on va être assuré d'un débit l'été par une ouverture de quatre centimètres (4cm), ça veut dire quatre pouces (4 po) de haut à peu près, de dix centimètres (10 cm), quatre pouces (4 po) par trente pouces (30 po), si je comprends.

1915 Ça veut dire que physiquement, c'est ça qu'on va être assuré comme débit d'eau dans la rivière, est-ce que je comprends bien?

PAR LA PRÉSIDENTE:

1920 On va aller du côté du promoteur pour s'assurer de l'information. Cependant, ce qu'on a compris tout à l'heure avec l'information qui nous a été donnée, c'est que oui, il y aurait de l'eau qui passerait, soixante litres (60 l/s) par la passe à poissons, mais il y aurait aussi de l'eau qui passerait par-dessus le déversoir.

1925 Parce que si on compare à la situation qu'on a vécue l'été dernier, l'estimé de l'eau du débit dans la rivière était environ de cent litres-seconde (100 l/s), donc si on compare la situation avec un été qui a été considéré comme relativement sévère en terme d'étiage, ça aurait été soixante litres (60 l/s) par la passe à poissons et quarante litres (40 l/s) qui auraient passés par-dessus.

1930 Est-ce que j'ai bien compris votre explication?

PAR M. GUY BEAUDOIN:

C'est très bien madame.

1935 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors je fais la synthèse, on a eu beaucoup de chiffres, je pense que c'est important de synthétiser ça.

1940 C'est la réponse qui nous est donnée. Nous, on n'est pas là pour vous dire si c'est ça ou non. On travaille pour essayer de bien comprendre, parce que c'est important, l'ouvrage qui est proposé, ça pourrait avoir des modifications en terme même de qualité de vie pour vous, étant donné que vous avez à vivre avec cela.

1945 Alors c'est important de prendre le temps de bien comprendre comment cet ouvrage qui est proposé agirait tant au niveau du lac qu'en aval.

Si l'information qui a été donnée ici fait pas une bonne image, on a le temps, on va fouiller ça pour bien comprendre.

1950

PAR M. LOUIS MATTE:

Je veux m'assurer en tout cas, parce que de la façon dont vous l'interprétez, vous nous assurez qu'il y aura toujours de l'eau qui va passer sur le déversoir, la façon que vous venez de vous exprimer?

1955

PAR LA PRÉSIDENTE:

Est-ce que vous pouvez nous garantir qu'il y aura toujours de l'eau qui passerait par-dessus le déversoir et sinon, dans quelles circonstances il y aurait seulement l'eau qui passerait par la passe à poissons?

1960

PAR M. GUY BEAUDOIN:

Madame la Présidente, je peux vous dire que c'est selon l'expérience de cette année et selon les chiffres de la quantité d'eau qui sortait qui était cent litres par seconde (100 l/s), et les chiffres évalués du trou qui sert au débit réservé, à la passe à poissons.

1965

PAR M. HUBERT MARCOTTE:

Je voudrais seulement mentionner aussi qu'il y a quand même une légère différence entre le sommet, le dessus des poutrelles et le déversoir. On joue quand même avec un cinq centimètres (5 cm) de différence entre les deux (2).

1970

Alors il peut arriver dans des périodes disons d'étiage important qu'il n'y ait pas d'eau par-dessus le déversoir, si c'est votre question que vous posiez tout à l'heure, mais il va y avoir de l'eau qui va passer disons quand même par-dessus les poutrelles et également par la passe à poissons, par l'ouverture dans les poutrelles.

1975

PAR M. GUY BEAUDOIN:

1980

Madame la Présidente, on parle toujours le minimum d'eau qui peut arriver là. C'est certain que si c'est encore plus sévère que ça, même sans ouvrage, même actuellement, je veux dire, en tout cas, on peut pas se prononcer, là. Excusez-moi de vous dire ça de même, mais je veux dire, si c'est plus sévère que ça, je le sais pas.

1985

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

Excusez, j'ai une question. Je reviens toujours aux hydrogrammes qui sont dans le rapport PR5.1 où on parle ici des conditions estivales, donc hydrogrammes d'entrée et de sortie.

1990

Je vais à l'hydrogramme de sortie donc deux (2) ans, et on me donne ici un débit maximum de point soixante-seize mètres cubes par seconde (0,76 m³/s). Est-ce qu'on peut présumer donc que ce serait le maximum d'eau qu'on peut s'attendre à avoir pendant l'été?

1995

PAR M. GILLES RIVARD:

Non, il faut faire attention. Ça, c'est lors d'une grosse pluie importante, en fait. Le cent litres-seconde (100 l/s), pour avoir une comparaison, ce serait sept cent soixante litres-seconde (760 l/s).

2000

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

D'accord. Donc en lisant ça ici, on comprend que c'est le maximum d'eau qu'on pourrait avoir donc en saison estivale, c'est bien ça?

2005

PAR M. GILLES RIVARD:

Avec une pluie importante qui reviendrait en moyenne à tous les deux (2) ans.

2010

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

D'accord. Mais donc on peut présumer que normalement à l'été, on aurait des quantités de beaucoup inférieures à celle-là?

2015

PAR M. GILLES RIVARD:

En temps normal sans pluie, oui.

2020

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2025 D'accord. J'aimerais que les gens du Centre hydrique commentent sur cette quantité-là, qu'est-ce qu'on pourrait avoir pendant l'été justement pour répondre à la question de monsieur Matte sur, encore une fois, les eaux qu'il espère recevoir pendant les conditions d'étiage?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

2030 C'est ça, on regarde sur l'analyse statistique des débits d'étiage du bassin de référence qui est le bassin du ruisseau Saint-Louis. On peut s'attendre à des moyennes mensuelles, en période estivale, autour de point quatre mètres cubes-seconde (0,4 m³/s). Ce qui est plus élevé que le débit proposé par le promoteur qui est en fait point zéro six mètres cubes par seconde
2035 (0,06 m³/s).

Ça fait qu'en moyenne, on peut s'attendre à ça. Par contre, les deux (2) dernières années, au point de vue climatique, comme on a pu s'apercevoir, on a eu d'énormes changements, à savoir que l'étiage estival a été très accentué.

2040 D'ailleurs cette année, on n'est pas encore sorti de l'étiage, on est encore dedans. Donc une année comme cette année, bon, les relevés au ruisseau Saint-Louis se terminent à la mi-septembre, donc on n'a pas les résultats encore, ce sont des résultats préliminaires, mais point zéro six (0,06m³/s), théoriquement il devrait pas y avoir de problème à subvenir à ce besoin-là.

2045 Par contre, il est sûr que pour faire le bilan hydrique en période estivale, il faut calculer l'apport entrant et l'évaporation en fonction des conditions climatiques estivales, pour s'assurer de qu'est-ce qu'il va y avoir en réalité comme apport brut.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2050 Les données que vous avez actuellement, et si on ajoute à ça les données que vous avez reçues du promoteur, si on essaie de répondre à la question de monsieur Matte, est-ce que vous pensez qu'il va toujours y avoir de l'eau qui va s'écouler du côté de l'aval?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

2055 D'après moi oui, parce que la localisation de l'ouverture est dans le bas des poutrelles. Donc elle sera toujours assurée.

2060 Si elle avait été dans le haut des poutrelles, s'il y avait pas eu nécessité de passage de poissons, c'est sûr que si elle avait été dans le haut, on serait pas assuré en tout temps. Mais étant donné qu'elle est dans le bas des poutrelles, c'est inévitable, elle est assurée cent pour cent (100 %) du temps, aux dépens du niveau du lac si tel est le cas, là.

2065

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2070 Donc d'après vous, est-ce que l'ouvrage devrait modifier ou ne pas modifier ou en fait à quel niveau devrait-il changer les débits que les gens vont avoir du côté de l'aval?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

2075 Bien, à ce stade-ci, pour donner une réponse juste, il faudrait faire le bilan hydrique de toute la période estivale, avec le débit proposé par le promoteur.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2080 OK, et vous avez pas ces chiffres-là à l'heure actuelle?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

Non, non, on n'a pas fait l'exercice à l'heure actuelle.

2085 **PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:**

OK. Est-ce que c'est quelque chose que vous allez demander, est-ce que c'est quelque chose que vous avez besoin pour bien évaluer un projet?

2090 **PAR Mme PATRICIA CLAVET:**

2095 En termes de débits réservés, il est certain que pour mon champ d'expertise, c'est pas une priorité à savoir que nous, on s'occupe de l'hydrologie, mais le débit réservé, c'est beaucoup plus à des fins écologiques, là.

2100 Alors sur cette composante-là, c'est plus ou moins de ma juridiction. La seule chose que vous avez certainement vue dans la correspondance, la dernière correspondance que j'ai faite, nous, souvent on agit comme vérificateurs de ces débits réservés là sur les structures de différents promoteurs, donc pour nous, il est important qu'à ce stade-ci, ce soit scellé sous un nombre X de mètres cubes pour que quand on va aller vérifier par la suite sur le terrain, qu'on soit certain, qu'on se soit entendu sur un chiffre et qu'on puisse vérifier ça avec certitude.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2105 Merci.

2110

PAR LA PRÉSIDENTE:

2115 Si je résume, dites-moi si je résume bien, corrigez-moi au besoin! Donc la question qui nous a été posée: est-ce que les conditions auxquelles on assiste présentement dans la rivière en période d'étiage seraient les mêmes avec ou sans ouvrage?

2120 Est-ce que votre réponse, ce serait les mêmes ou si vous n'avez pas d'informations en suivant justement l'approche qui a été présentée par le promoteur qui nous dit que ce serait les mêmes conditions, est-ce que pour vous, les explications qui ont été données vous portent à croire que ce serait les mêmes conditions ou ça pourrait être différent, en pire ou en mieux pour la rivière?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

2125 C'est certain qu'avant de se prononcer, il serait important que le promoteur fournisse le bilan hydrique estival avec le débit qu'il propose, afin qu'on puisse vérifier si toutes les conditions sont rencontrées.

2130 Toutefois, tant qu'on n'a pas cette information, il est difficile de prendre position. Donc c'est vraiment le bilan hydrique qui peut faire foi de ce qui va se passer.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2135 Commentaires?

PAR M. GILLES RIVARD:

2140 Simplement encore le même graphique qu'on a vu tantôt! Ça, c'est les débits sur trente-deux (32) ans au ruisseau Saint-Louis en période estivale. Encore une fois, on voit l'axe vertical, c'est les débits.

2145 Alors on voit qu'il y a 1, 2, 3, etc., donc le 1, c'est en mètres cubes-seconde, ça équivaut à mille litres-seconde (1000 l/s), parce que c'est des mètres cubes, l'équivalent de mille litres-seconde (1000 l/s). Donc on voit évidemment qu'il y a des pointes, mais règle générale, on peut se maintenir à peu près à point cinq mètres cubes-seconde (0,5 m³/s), donc cinq cent litres par seconde (500 l/s) en moyenne durant l'été.

2150 En fait, ça répond un peu à la question. On voit carrément graphiquement sur trente-deux (32) ans, qu'en moyenne, ça descend pas souvent en bas de point cinq mètres cubes-seconde (0,5 m³/s) d'après les graphiques.

2155 **PAR Mme PATRICIA CLAVET:**

J'aurais une réplique. Toutefois, on voit sur le titre du graphique, c'est petit, mais ce sont les débits maximums journaliers. Donc c'est pas les moyennes journalières.

2160 Donc avec des moyennes journalières, moyennes statistiques mensuelles journalières, c'est un petit peu plus bas que ça, là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2165 Selon votre expérience, pour que vous puissiez vous prononcer sur les conditions qui prévaleraient dans la rivière en aval, donc ça prend des calculs ou ça prend aussi de l'information sur le terrain additionnelle ou les deux (2)?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

2170

Non, ça prend simplement des calculs basés sur le bassin de référence.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2175 D'accord. Et ça signifie quoi comme travail, ça? Est-ce que ça peut se faire dans quelques jours?

Comment ça peut se faire, la constitution de cette information-là?

2180 **PAR Mme PATRICIA CLAVET:**

Bien, possiblement à l'intérieur d'une semaine, ça peut être réglé sans problème.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2185

Est-ce que c'est le genre d'information qui serait requise, du côté du ministère de l'Environnement, pour donner une autorisation, avec l'expérience que vous avez?

PAR M. YVES ROCHON:

2190

C'est sûr que tant qu'on sera pas sûr que le régime hydrologique est modifié, c'est une information qui revêt toute son importance, parce que tant qu'on n'a pas une confirmation hors de tout doute que le débit réservé ou le débit en conditions extrêmes est préservé dans le secteur de la décharge, ça devient important d'avoir cette information-là pour savoir quel est le débit réservé qu'on doit maintenir entre le niveau du barrage qui est proposé et le seuil naturel qui est à cent cinquante-sept neuf (157,9 m) ou cent cinquante-sept huit (157,8 m), on ne sait plus trop actuellement quel est le seuil naturel.

2195

2200 Mais c'est dans cet espace-là puis dans les crues extrêmes, il y a effectivement un travail à faire pour vraiment être sûr que nos poissons que monsieur voudrait bien voir survivre vont survivre l'été.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2205 Avant de passer la parole au promoteur, j'aimerais vous demander, qu'est-ce qu'on peut faire si jamais l'évaluation qui est faite au niveau de la conception d'un ouvrage n'est pas conforme, ne répond pas à la réalité du milieu et on s'aperçoit, une fois que l'ouvrage est mis en place, bien, qu'on aurait besoin de laisser passer plus d'eau ou moins d'eau par exemple, que ça n'atteint pas l'objectif identifié, est-ce qu'on peut corriger après coup et comment?

2210

PAR M. YVES ROCHON:

2215 Bien, c'est sûr qu'il est possible de corriger en augmentant le débit réservé. Encore là, on parle de vraiment le niveau entre le seuil naturel actuel, parce qu'on demande pas au promoteur d'assurer un débit réservé en bas du seuil naturel, le seuil qu'on a actuellement au lac Sergent.

2220 Mais ça va être très difficile, dans le contexte présent, d'évaluer s'il y a une perte au niveau de l'habitat du poisson et de sa productivité. C'est des études, ma foi, qui seraient quasiment plus coûteuses que le coût du travail, de faire l'ouvrage. Parce qu'il faudrait faire une étude de suivi biologique pour savoir l'état actuel des frayères et voir l'évolution, s'il y a une augmentation ou une diminution de productivité.

2225 Je crois que c'est plutôt important de s'assurer au moins par des calculs qu'on est proche du débit souhaité, en utilisant la méthode écohydrologique, je pense qu'il y a moyen d'avoir quelque chose qui est acceptable à ce niveau-là, puis qui est suffisamment sévère et sécuritaire pour nous permettre d'aller de l'avant.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2230

D'accord. Commentaires ou informations?

PAR M. GUY BEAUDOIN:

2235 Oui, comme commentaires, madame la Présidente, c'est qu'actuellement, comme monsieur Rochon faisait mention tantôt, le seuil naturel de la décharge se situe à cent cinquante-sept huit (157,8 m), cent cinquante-sept neuf (157,9 m). Il ne faut jamais oublier ça, là, que le seuil naturel de la décharge est à cent cinquante-sept huit (157,8 m), cent cinquante-sept neuf (157,9 m), dans ce bout-là.

2240

Nous, on va maintenir l'eau à cent cinquante-huit (158 m). La différence est pas grande, là.

Puis le trou du débit réservé va être plus bas que le seuil naturel actuel. C'est une dimension quand même importante qu'il faut se rappeler.

2245

Ce que je veux dire, c'est que nous, on va creuser la décharge, puis le trou à l'intérieur du barrage pour le débit réservé est plus bas que le seuil actuel. Ça fait que c'est sûr qu'on pourrait faire des études avec beaucoup d'argent, mais il reste quand même qu'il faut retenir cette position-là qu'actuellement, le seuil, je répète, le seuil de la décharge se situe autour de cent cinquante-sept huit (157, 8 m), cent cinquante-sept neuf (157,9 m), et puis on va garder le niveau des poutrelles à cent cinquante-huit (158 m). Merci madame.

2250

PAR LA PRÉSIDENTE:

2255

D'accord. On va continuer à aller chercher de l'information si vous voulez bien, merci!

PAR M. LOUIS MATTE:

Merci.

2260

CLAUDE LEFEBVRE

2265

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors nous invitons maintenant monsieur Claude Lefebvre s'il vous plaît. Bonsoir.

PAR M. CLAUDE LEFEBVRE:

2270

Bonsoir. Moi, j'aurais une question, puisqu'on parle de débit, on va peut-être continuer sur le même sujet!

2275

Les experts d'Enviram tout à l'heure nous ont parlé, monsieur Marcotte, que le débit qui rentre dans le lac est le même qui sort du lac. Ça a été une affirmation qu'il a faite.

2280

Tandis que monsieur Rivard, de son côté, lui, il a dit que le débit qui rentre, même on parlait d'un pourcentage, n'était pas le même que le débit qui sort. Donc ces deux (2) personnes-là se sont contrariées à deux (2) reprises ce soir, puis je veux comprendre c'est quoi qui est vrai en fait, là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2285

D'accord. Alors lorsqu'on nous parle de débit qui rentre versus débit qui sort, est-ce que du côté du promoteur, vous intégrez dans le débit qui rentre à la fois les tributaires et les sources?

PAR M. HUBERT MARCOTTE:

2290 Oui. Mais je voulais tout simplement ajouter par rapport à mon commentaire de tout à l'heure, c'est que lorsque par rapport à mon collègue, ce qu'il a mentionné, c'est que dans son cas, il y a un décalage dans le temps. Et le volume d'eau qui rentre dans le lac va sortir par la décharge, sauf que lorsqu'on parlait du laminage, c'est qu'il y a un décalage dans le temps.

2295 Au total, cette eau-là va sortir, tout simplement.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Il y a un décalage qui arrive au moment où vous travaillez avec les poutrelles?

2300 **PAR M. GUY BEAUDOIN:**

2305 Seulement à titre d'information, quand il y a une forte pluie puis que le lac augmente de trois pouces (3 po), il est évident qu'à la décharge, ça va prendre quelques jours avant que ce trois pouces (3 po)-là disons s'en aille. C'est ça qu'il vient de dire, là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Mais comparez-le avec ouvrage et sans ouvrage, s'il vous plaît?

2310 **PAR M. GILLES RIVARD:**

2315 C'est parce qu'en temps de crue, en fait, au printemps, le débit qui rentre dans le lac est beaucoup plus fort que ce qui peut sortir par le lac, c'est pour ça qu'il y a un tampon qui est plus fort en fait.

2320 Depuis tantôt, on parle de débits réservés qui sont échelonnés sur un débit moyen d'été, en fait ce qui se passe l'été en moyenne. C'est des débits beaucoup plus faibles et beaucoup plus égaux, en fait. C'est pour ça qu'on disait que ce qui rentre sort, parce que l'effet de tampon est beaucoup moins fort durant l'été avec des faibles débits, qu'il peut l'être au printemps alors qu'il y a un gros débit d'apport et qu'il y a un petit débit qui sort.

2325 Donc la différence que le lac absorbe au printemps est plus forte que durant l'été où le débit est plus faible, les quantités plus basses en fait, est plus égale. C'est pour ça qu'on dit que ce qui va rentrer tranquillement au lac va sortir à peu près égal, moins concentré dans le temps en fait que ce qu'il peut faire au printemps.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2330 Est-ce que ça va?

PAR M. CLAUDE LEFEBVRE:

Mais il y a de l'évaporation qu'ils doivent tenir compte? Ça veut dire que tu sors moins d'eau que ce qui rentre, là.

2335

PAR M. GILLES RIVARD:

Effectivement, durant l'été, oui, durant la sécheresse, les périodes où il y a vraiment pas de pluie, effectivement l'évaporation peut venir jouer sur les niveaux du lac, en fait, s'il n'y a pas d'apport. Mais comme on a dit tantôt, il y a toujours de l'apport par les sources qui se fait par le lac quand même.

2340

PAR M. CLAUDE LEFEBVRE:

Donc le fait d'augmenter la superficie du lac, vous augmentez l'évaporation, donc vous diminuez le débit à la décharge?

2345

PAR LA PRÉSIDENTE:

Là, on va voir si ça peut être significatif.

2350

PAR M. GUY BEAUDOIN:

Madame la Présidente, je ne crois pas, monsieur, ce qu'il vient de dire, dans le sens que si l'eau augmente au lac de trois (3 cm), disons de dix (10 cm), on n'augmente pas tellement la grandeur du lac, là. L'évaporation ne sera pas différente tellement, là.

2355

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord. Avant de continuer là-dessus, est-ce que vous avez bien compris les réponses qui ont été données en termes ce qui rentre finit par sortir, finalement, mais il y a une capacité d'éponge, si vous voulez, le lac, ce qui fait en sorte que ça ne sort pas aussi vite nécessairement que ça rentre au moment où il y a des crues?

2360

Vous nous amenez la question, est-ce qu'il pourrait y avoir un problème plus grand d'évaporation si la surface du lac est accrue!

2365

Théoriquement, on peut imaginer que ça pourrait être possible, cependant il peut aussi arriver que ce soit marginal.

2370

Pouvez-vous nous dire, en termes de surface, est-ce que vous avez évalué si ce serait marginal, la surface d'augmentation?

2375 **PAR M. GILLES RIVARD:**

On n'a pas vraiment calculé. Le lac a à peu près deux cent dix-sept hectares (217 ha) de superficie, donc si on relève le niveau d'eau, ça dépend de combien on peut le relever, en fait, mais on n'a pas estimé vraiment le périmètre du lac, ce que ça représenterait.

2380

PAR LA PRÉSIDENTE:

Finalement, il faudrait nous dire si vous pouvez le faire, le petit calcul, à un moment donné, ça doit pouvoir se faire assez rapidement, ça, en terme de surface et non en terme de périmètre? On peut imaginer que c'est relativement minime.

2385

PAR M. GUY BEAUDOIN:

Regardez madame, c'est que si l'eau augmente dans le lac, dû à des pluies, la question de monsieur, c'est qu'il va y avoir, il y a risque d'avoir un plus grand lac et puis d'avoir plus d'évaporation.

2390

Mais je peux vous dire que si l'eau augmente dans le lac, il va y en avoir plus à la décharge aussi, c'est automatique.

2395

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

Monsieur Lefebvre, vous semblez avoir une préoccupation donc au niveau des débits, si je comprends bien. Moi aussi, en fait je voudrais comprendre, parce qu'on a reçu deux (2) types d'information et de la part du promoteur et de la part des gens du Centre hydrique, à savoir que je pense que la méthode de calcul des débits semblait différente. On commençait à parler de cela tout à l'heure.

2400

J'aimerais ça s'il vous plaît, peut-être, on tombe dans les éléments un petit peu plus techniques, mais que le promoteur nous présente les éléments qu'il a pris en compte pour calculer ces débits avec les résultats afférents, et j'aimerais que les gens du Centre hydrique commentent sur par exemple que dans leur cas à eux quelle variable ils prendraient pour arriver donc à des résultats. Parce que de toute évidence, il semble que les débits sont un point important dans le design d'un ouvrage.

2405

2410

Alors ce serait bien de comprendre, parce que si on a des résultats différents d'un côté en fait comme de l'autre, on n'est jamais sûr que le construit final d'un projet répond à des besoins.

2415

Alors moi, j'aimerais bien pouvoir comprendre les bases que vous prenez pour je dirais échafauder le projet. Alors je cède la parole au promoteur, merci.

PAR M. GILLES RIVARD:

2420

On avait commencé tantôt un petit peu à discuter, donc c'est encore le même graphique qui montre les hydrogrammes au ruisseau Saint-Louis qui est le bassin qui est témoin un peu de ce qui pourrait se passer au lac Sergent. Donc ça montre les variations de débits qu'on peut observer au printemps.

2425

Donc on voit là-dessus, évidemment ici en bas c'est les jours qu'on voit ici. Alors chaque petit tiret en fait qu'on voit là, c'est une journée, bien là, ça représente une journée, en fait.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2430

Excusez, est-ce que je peux vous interrompre juste un instant, juste pour être sûr qu'on perd pas personne!

2435

Là, vous me dites que la première variable, vous, vous prenez le ruisseau Saint-Louis comme base de comparaison?

PAR M. GILLES RIVARD:

2440

Exact.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2445

Parce qu'après, je vais aller voir peut-être chez les gens de l'autre côté, eux autres, ils prendraient quoi comme bassin ou en fait comme cours d'eau, pour comparer!

2450

Est-ce que vous pouvez me pointer très exactement, OK, j'ai besoin de savoir cette donnée-là. Dans le cas présent, c'est le ruisseau Saint-Louis. Donc ça, c'est une variable.

Votre deuxième variable après ça...

PAR M. GILLES RIVARD:

2455

C'est le ruisseau Saint-Louis, parce qu'il a une superficie comparable, il a trente-neuf point neuf kilomètres carrés (39,9 km²) versus vingt-sept point neuf kilomètres carrés (27,9 km²) pour le lac Sergent. Donc il faut s'assurer que les deux (2) bassins soient similaires en terme de configuration.

2460

C'est un bassin qui est aussi boisé, un peu comme le lac Sergent, le bassin tributaire, et la superficie est similaire. Donc c'est pour ça que c'est un bon bassin témoin pour regarder ce qui pourrait se passer au lac Sergent, si on avait à jauger les mêmes choses.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2465 Ça, c'est notre première variable.

PAR M. GILLES RIVARD:

2470 Première variable. Le deuxième élément, c'est la durée. Là, on parlait tantôt de la durée, parce qu'évidemment, on veut avoir un hydrogramme de conception. En fait, on peut pas tout simuler les hydrogrammes qu'on a là, parce qu'il y a des formes différentes, il y a des critères différents à la façon, on peut le voir à chaque année, il est un petit peu différent. Des fois, c'est juste la fonte, des fois c'est la fonte et la pluie, etc., combinées.

2475 Alors ce qu'on peut voir avec ça, les grandes pointes importantes qu'on peut voir là-dessus, il y en a peut-être six-sept (6-7) sur les trente-deux (32) années, on voit toujours que c'est pas de la fonte qui se passe sur un mois, parce qu'ici, c'est du mois d'avril au mois de fin mai. Alors sur le graphique qu'on voit ici, on a deux (2) mois complets.

2480 **PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:**

Excusez, quand vous me parlez de la durée, vous allez chercher une durée de crue sur l'hydrogramme, c'est bien ça?

2485 **PAR M. GILLES RIVARD:**

C'est ça.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2490 Donc vous cherchez un nombre de jours?

PAR M. GILLES RIVARD:

2495 Qui pourrait correspondre à un événement critique.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2500 Parfait. Alors vous, vous avez déterminé que c'était combien de jours?

PAR M. GILLES RIVARD:

2505 Alors moi, on a pris sept (7) jours. Parce qu'on voit ici, en fait comme j'ai dit tantôt, ça, un point, c'est une journée. Donc on voit que cet hydrogramme-là qui est le maximum, en fait le pire événement qu'on a eu en trente-deux (32) ans, on voit que la pointe s'est faite sur environ

sept (7) jours. Alors 1, 2, 3, 4, 5, 6, il y a six (6) jours, parce que ça a été créé par la fonte accélérée avec de la pluie par-dessus.

2510 Donc le même volume, en fait ce qu'on a fait, c'est qu'on a pris les volumes de chacun de ces gros événements là qu'on a calculé le volume que ça représentait d'eau, parce que ça, c'est des débits dans le temps, mais si on calcule le volume que ça représente, parce que chaque journée représente un débit par journée, on peut calculer un volume, un volume de pluie.

2515 Donc on a pris le volume comme élément de référence de l'hydrogramme, pour un hydrogramme de sept (7) jours, et on a pris la pointe du débit en fait qui est ici, qui venait de l'analyse statistique du bassin pour le ruisseau Saint-Louis.

2520 Donc évidemment, ça, on a trente-deux (32) années de données, si on veut extrapoler une fois cent (100) ans, on n'a pas cent (100) ans de données, on a trente-deux (32) années, donc il faut extrapoler avec une méthode statistique pour obtenir un débit qui serait beaucoup plus rare que ce qu'on a enregistré là.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2525 Excusez, vous faites une moyenne de vos sept (7) jours ou vous prenez une pointe instantanée?

PAR M. GILLES RIVARD:

2530 Non, on prend le volume en fait qu'on a eu en sept (7) jours comme élément de départ pour la forme qu'on veut prendre comme élément de conception, et on prend le débit de pointe qui est le maximum, qui vient de l'analyse statistique du ruisseau Saint-Louis, transposé toujours au lac Sergent, parce qu'il y a un rapport de superficie qu'on fait.

2535 Et ça, ça constitue la pointe de l'hydrogramme et le volume correspond au volume sur sept (7) jours de la crue qu'on observe qui est la fonte des neiges plus la pluie en même temps, qui correspond aux événements extrêmes qu'on a dans la base de données qu'on a en fait de disponible.

2540 Donc c'est l'approche qu'on a prise pour déterminer l'événement type pour la conception qui serait la plus critique pour les niveaux d'eau évidemment. Parce que si on répartit le volume sur un mois, parce qu'il faut se rendre compte qu'ici, c'est deux (2) mois en tout, là. Donc si on dit trente (30) jours, ça veut dire que l'hydrogramme, il faudrait qu'il fasse comme ça ici, sur trente (30) jours.

2545 Ce qu'on voit, c'est pas ce qui se passe, en fait c'est sur sept (7) jours, les événements les pires. Donc si on prenait un mois, alors ce serait un événement qui serait peut-être le même volume qui serait nécessairement moins élevé en terme de débit parce qu'il serait réparti sur plus longtemps, donc moins contraignant pour les niveaux d'eau en fait dans le lac.

2550 Si on comprime dans le temps les volumes qui rentrent au lac, évidemment le lac peut pas absorber, il va monter plus que si on allonge ça sur trente (30).

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2555 D'accord. Et tout à l'heure, on parlait du laminage, alors là, si vous aviez à me donner des valeurs, donc qu'est-ce que vous arriveriez?

PAR M. GILLES RIVARD:

2560 Le laminage dépend de deux (2) choses, en fait, le volume du lac lui-même. Alors le volume a une influence, on a pris, comme j'ai dit, deux cent dix-sept hectares (217 ha) qui est la superficie du lac.

2565 Donc on part d'un niveau X au début de la crue et là, on a une superficie de deux cent dix-sept hectares (217 ha), et on monte le niveau d'eau et évidemment, il y a une relation qui s'établit entre le niveau d'eau et le débit de sortie.

2570 Le débit de sortie varie en fonction de l'ouvrage qui est à la sortie, évidemment. Ce qu'on disait tantôt, plus l'ouvrage à la sortie est contraignant, plus le laminage va se faire important, parce qu'il va rehausser, étant donné que le débit de sortie peut être plus faible. Je sais pas si tout le monde me suit!

2575 Donc évidemment, c'est comme ça que le laminage joue évidemment. Le laminage, c'est une relation entre le volume disponible et l'ouvrage de sortie qui va déterminer combien de débit je peux sortir.

2580 Donc si le volume rend le débit plus fort, il sort un débit Y, le volume disponible, ça va être le tampon entre les deux (2), et j'obtiens le laminage en fait, le degré de laminage. Donc évidemment l'ouvrage à la sortie est important en terme de réponse pour le laminage.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2585 Mais j'imagine que quand vous évaluez en prévision d'une construction, vous prenez les débits évidemment sans ouvrage, donc un débit à l'entrée et à la sortie?

PAR M. GILLES RIVARD:

2590 Oui, mais en fait, là, il y a un ouvrage naturel au lac. C'est le seuil qui est naturel au pont. Il contrôle, lui, le débit actuellement naturellement. Mais il est trois cent (300) plus haut que ce qu'on veut faire.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2595

OK. Moi, je voudrais savoir, donc, les chiffres avec lesquels vous arrivez actuellement, qu'est-ce que c'est vos débits d'entrée et de sortie?

PAR M. GILLES RIVARD:

2600

Bien, ils étaient contenus dans ce qu'on a regardé tantôt, en termes de débit et d'entrée de volume, etc.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2605

Donc ça, c'est dans l'annexe, c'est les hydrogrammes qu'on retrouve dans l'annexe...

PAR M. GILLES RIVARD:

2610

Oui, qu'on a vu tantôt.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2615

... donc je crois pour deux (2) ans, cent (100) ans, mille (1000) ans.

PAR M. GILLES RIVARD:

Qui était sur sept (7) jours évidemment, c'est ça.

2620

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

D'accord. Est-ce que vous avez d'autres éléments à rajouter?

PAR M. GILLES RIVARD:

2625

Non, c'est l'approche qu'on avait retenue.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2630

Parfait. Maintenant, je vais me tourner vers les gens du Centre hydrique, et je vais vous demander de faire des commentaires, puis de nous présenter, vous, votre façon de faire les calculs.

2635

On a plusieurs variables qui nous ont été données ici, de nous expliquer, vous, vous procéderiez comment, puis vous arriveriez, d'après vous, à quel résultat, pour des débits entrants et sortants?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

2640 Au niveau de ce que monsieur Rivard a présenté au niveau de la méthode statistique sur le bassin de référence Saint-Louis, c'est la même méthodologie qu'on prendrait.

2645 Sauf que nous, habituellement, on vérifie selon deux (2) méthodes, à savoir la méthode statistique, c'est le prorata de bassin versant sur le ruisseau Saint-Louis, et une méthode déterministe au niveau des courbes régionales. On aurait procédé aussi, comme je vous disais tout à l'heure, à partir du lac Saint-Joseph qui est un lac qu'on gère depuis longtemps.

2650 Donc en faisant les trois (3) méthodes, on réussit à avoir une moyenne et à avoir un ordre de grandeur qui est suffisant.

 Malgré ça, la méthode de monsieur Rivard, la méthode statistique est très bonne et très pertinente. Le problème qu'on a, c'est au niveau du temps de crue de pointe, là, c'est la pointe statistique, là.

2655 Si on regarde au niveau de l'annexe 2, monsieur Rivard nous a présenté quelques années de crues au ruisseau Saint-Louis, et si on peut prendre l'année 1981, je sais pas si vous êtes rendue là dans votre annexe, c'est le premier graphique!

2660 Si on regarde l'hydrogramme de crues de cette année-là, elles s'échelonnent sur une vingtaine de jours. Puis si on regarde tous les autres présentés par la suite, c'est un petit peu le même ordre de grandeur grosso modo.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2665 Qu'est-ce qui se passe dans les faits si, par exemple ici on prend sept (7) jours, vous, vous nous donnez, vous nous parlez de vingt (20) jours, dans la réalité il se passerait quoi si on prend vingt (20) jours plus que sept (7) jours, puis si on construit un ouvrage basé sur des chiffres différents en terme d'évaluation, sept (7) jours versus vingt (20) jours?

2670 **PAR Mme PATRICIA CLAVET:**

2675 Bien là, il est sûr que nous, on se trouve à reconstituer un hydrogramme basé sur l'analyse statistique. Donc il y a plusieurs méthodes pour reconstituer un hydrogramme, qu'on appelle un hydrogramme unitaire qui essaie de représenter qu'est-ce qui se passe en réalité sur les rives du lac Sergent.

2680 Nous, on s'est développé un logiciel maison pour estimer ça de façon rapide, mais la meilleure façon de faire pour calculer l'hydrogramme unitaire, avoir le laminage et avoir le débit sortant, c'est évidemment de prendre la bathymétrie, de faire la courbe d'emmagasinement, de savoir finalement à chaque incrément de un pied (1 pi), c'est quoi le volume en fonction de la bathymétrie du lac et des rives.

Premièrement, c'est de commencer par faire ça et ensuite...

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2685

Les courbes, ça, vous me parlez de la bathymétrie de?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

2690

Du lac Sergent, parce que si on voudrait faire un calcul complet, il faudrait avoir la courbe d'emménagement propre au lac, le lac qu'on étudie actuellement.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2695

Là, vous êtes en train de me dire que là, on a parlé de certaines variables, OK, il y en a, bon, vous semblez d'accord avec le promoteur sur certains éléments. La durée de sept (7) jours, vous me semblez plus ou moins d'accord, vous mettriez, bon, vingt (20) jours dans votre cas.

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

2700

C'est ça.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2705

Puis vous ajoutez des éléments que le promoteur n'avait pas dans ses calculs. Vous, vous pensez que c'est indispensable?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

2710

Bien, au niveau de l'évaluation du débit sortant, c'est bien de faire l'hydrogramme unitaire puis reconstituer les débits puis tout ça, mais il faut aussi savoir adapter ça au milieu naturel qui est le lac Sergent, et calculer sa courbe d'emménagement, à savoir, bon, entre cent cinquante-huit (158 m) et cent cinquante-huit point un (158,1 m), quel est la tranche d'emménagement jusqu'à cent cinquante huit point neuf (158,9 m) qui était le niveau maximal d'inondation.

2715

Ensuite de ça, ça nous permet de mieux évaluer notre laminage et d'avoir un meilleur débit de sortie.

2720

Parce que ce que monsieur Rivard et moi avons fait, c'est beaucoup une approche théorique. Si on avait voulu approfondir les choses, il aurait fallu faire une méthode plus exhaustive.

2725

PAR M. GILLES RIVARD:

2730 Juste un petit commentaire! Pour le volume, en fait estimer le volume, l'hypothèse qui est faite, c'est que, comme on a dit tantôt, le bassin, le lac a deux cent dix-sept hectares (217 ha). L'hypothèse qui est faite dans le laminage, c'est qu'évidemment, on part pas plus bas que le lac, en fait, on part à un niveau cent cinquante-sept point huit (157,8 m) ou cent cinquante-sept point six (157,6 m), dépendamment du niveau, et on assume que le lac a les berges verticales.

2735 Donc le volume, c'est deux cent dix-sept (217) fois la superficie qui continue de monter.

Donc on est conservateur, parce que dans la réalité, les berges sont plus étendues, donc on assume, on n'a pas besoin de connaître la bathymétrie du lac, on part d'un niveau qui est cent cinquante-sept point huit (157,8 m) et on monte. Donc la bathymétrie du lac, le volume disponible, c'est ce qui est en haut, pas en bas.

2740

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

Est-ce que vous voulez commenter?

2745 **PAR Mme PATRICIA CLAVET:**

C'est ça, au point de vue théorique, c'est les calculs qu'on a effectués, monsieur Rivard et moi. Et on aurait pu aller à une étape plus loin, on a la bathymétrie entre les mains.

2750 Donc si nous, on avait fait le projet à l'interne, on aurait calculé la courbe d'emmagasinement du lac pour finaliser avec un laminage plus précis.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2755 Donc en sommaire, en bref, il vous manque quoi exactement comme données, parce que le promoteur vous a donné des chiffres, vous a donné, bon, des débits, etc., si on vous demande donc de nous dire qu'est-ce qui manque pour évaluer le projet ou s'il y a quelque chose qui cloche, qu'est-ce que c'est?

2760 **PAR Mme PATRICIA CLAVET:**

Bien, son calcul théorique, principalement ce qui nous dérangeait, c'était l'hydrogramme sur sept (7) jours. Tout le restant, il y a pas vraiment de problème.

2765 C'est sûr que ça n'a pas été approfondi au maximum. C'est quand même pas un très gros projet.

2770 Donc tu as pas nécessairement le budget pour te lancer dans les grandes études. Toutefois, le laminage sur sept (7) jours, pas le laminage, excusez-moi, l'hydrogramme sur sept (7) jours, c'est assez court.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2775 OK. On pourra obtenir quoi d'après vous si on allait sur vingt (20) jours?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

Bien, on obtiendrait un plus gros volume, légèrement plus gros.

2780 **PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:**

Donc des débits plus élevés?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

2785 Oui, mais comme je vous disais, c'est un peu compliqué notre affaire, parce que, bon, on n'a pas les mêmes prémisses au niveau des facteurs de pointe, etc., et tout ça. Donc ce qui arrive, c'est que ses prémisses et les miennes, on retombe quasiment sur les mêmes chiffres de sortie.

2790 Alors en quelque part, ça sert à rien de s'obstiner là.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2795 Si je me mets dans la place par exemple des citoyens qui regardent les évaluations, parce que les gens veulent savoir, il va se passer quoi si on a un ouvrage, est-ce que ça va répondre ou est-ce que ça va faire ce qu'on nous dit que ça va faire, est-ce qu'on est avec des calculs théoriques?

2800 Je veux dire, les gens peuvent attendre quoi de ça? Je veux dire, est-ce que vous pensez que ça va répondre aux besoins? En fait, c'est une grande question, là, mais le citoyen, lui, je me mets dans sa peau, est-ce que vous pensez que l'ouvrage pourrait faire ce qu'il dit qu'il va faire par exemple?

2805 **PAR Mme PATRICIA CLAVET:**

Nonobstant des problématiques de refoulement de pont, etc., et tout ça?

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2810 Oui.

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

2815 Bien, il va évacuer ce qu'il dit, le cinq point trois (5,3) crue deux cents (200), et puis tous les autres débits dans les eaux de récurrence.

Mais à savoir est-ce qu'il va réduire les inondations, on n'a pas assez d'information à l'heure actuelle pour le vérifier.

2820 Et puis il y a la problématique du refoulement qui est une autre composante.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

2825 OK. Donc vous semblez dire qu'il manque, il vous manquerait certains éléments donc pour être capable d'évaluer avec justesse donc l'ouvrage?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

2830 Exact, oui.

PAR LA COMMISSAIRE BLONDEAU:

D'accord, merci.

2835 **PAR M. GILLES RIVARD:**

2840 Est-ce que je peux juste rajouter un petit commentaire? Comme on a dit tantôt, indépendamment de l'hydrogramme, si on s'entend pas sur l'hydrogramme, comme j'ai dit au début, si on a un volume supplémentaire de six cent cinquante mille mètres cubes (650 000 m³), c'est ça qu'il faut regarder en fonction de l'hydrogramme qu'on a, évidemment on va avoir six cent cinquante mille mètres cubes (650 000 m³) additionnels de disponibles pour stocker le volume.

2845 Donc indépendamment de la crue qu'on utilise de l'hydrogramme, on peut raisonnablement s'attendre à ce que le niveau soit plus bas, parce qu'on a six cent cinquante mille mètres cubes (650 000 m³) qui représentent à peu près dix (10 %) à douze pour cent (12 %) du volume au printemps en moyenne des grosses crues.

2850 Donc on a un volume additionnel de dix pour cent (10 %) qui serait disponible de toute façon, indépendamment de l'hydrogramme qu'on veut essayer de faire passer par la décharge.

2855 Donc étant donné qu'on creuse la décharge de trois cents millimètres (300 mm), c'est ce qui donne une indication qu'on a un volume additionnel de disponible. Donc indépendamment de d'autres calculs, d'autres données, on peut s'attendre qu'il y ait une réduction des niveaux d'eau, juste par cet élément-là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Est-ce que ça répond à votre préoccupation, monsieur Lefebvre?

2860 **PAR M. CLAUDE LEFEBVRE:**

Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2865

Ce qu'on vient de recevoir comme informations?

PAR M. CLAUDE LEFEBVRE:

2870

Oui, en partie, là, pour ce qui est de ma première question.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Oui, allez-y sur votre deuxième!

2875

PAR M. CLAUDE LEFEBVRE:

Sur ma deuxième question, ça s'adresserait peut-être à monsieur Rochon!

2880

J'aimerais savoir si, pour une rivière qui mesure environ six (6 m) à sept mètres (7 m) de large par environ un mètre (1 m) de profond, l'espèce de petit trou qu'ils vont garder au bas du barrage lors des périodes où ce qu'il y aura vraiment pas d'eau qui va couler, qui est quatre pouces (4 po) par un pied (1 pi), est suffisant pour alimenter une rivière de cette ampleur-là?

2885

PAR M. YVES ROCHON:

En fait, nous, ce qu'on a regardé, on a commencé à analyser le problème dans cette préoccupation-là, parce que quand on va commencer l'analyse environnementale, c'est une question qu'on se pose puis qu'on va regarder de plus près.

2890

Ce que je peux vous dire, c'est qu'il est difficile de répondre à une question de ce genre-là, parce que la rivière, c'est pas justement un rectangle d'une dimension, il faut aussi tenir compte qu'il y a des apports tout le long de la rivière qui sont minimes qui augmentent le débit comme tel.

2895

Ce que j'ai fait pour l'instant comme travail, j'ai demandé à partir des statistiques de débits qu'on avait au niveau des données que le Centre d'expertise hydrique nous a fournies, j'ai appliqué la méthode échohydrologique qui est proposée par la Politique sur les débits réservés qu'on a parlé tantôt.

2900 Cette méthode-là permet d'identifier des débits nécessaires au maintien des fonctions vitales de l'omble de fontaine. Il faut faire attention ici. L'habitat du poisson comme tel et une rivière, ce qu'est une rivière, c'est deux (2). Dans le sens qu'on peut avoir une rivière qui est beaucoup plus petite en termes de débits que celle qu'on imagine, puis qu'elle peut maintenir un habitat du poisson. Il faut faire attention à cet aspect-là.

2905 Ce que vise la politique, c'est vraiment identifier les débits minimums, parce que ce qui nous préoccupe, c'est vraiment les extrêmes, des situations extrêmes. Puis encore là, comme je l'ai répété tantôt, il faut pas non plus que le projet fournisse un débit réservé en deçà d'un niveau où ce que naturellement on avait un seuil, puis il y avait pas de débit qui sortait, là.

2910 Malheureusement dans le projet, on n'a pas beaucoup de données réelles factuelles. Ça aurait été intéressant de savoir pour chacun des niveaux du lac Sergent, exactement à quoi ça correspond comme débit dans la décharge. Je pense que si on aurait eu ça exactement, ça serait beaucoup plus facile à avoir l'heure juste, puis ça serait beaucoup plus facile d'identifier la grosseur du trou qu'on doit mettre.

2915 Si on regarde au niveau de la grosseur du trou justement, nous, selon la méthode, on constate que la région écologique qu'on doit viser, c'est la 2C qui correspond à la Mauricie-Laurentides-Lanaudière. En fait, cette méthode écohydrologique identifie un certain nombre de grands bassins homogènes au niveau des caractéristiques hydrologiques et après ça, on regarde les besoins pour les espèces visées.

2920 Ici, on a l'omble de fontaine qui est une espèce visée, et à l'aide de statistiques de débits qu'on a eus sur les rivières de la grosse région que je vous mentionne, la 2C, on est capable d'établir des statistiques de débits confortables qui nous permettent d'assurer que l'omble de fontaine puisse survivre.

2925 Pour ce qui est de l'alimentation, si on regarde du 1^{er} juin au 30 septembre, ce qui est recommandé, c'est d'utiliser ce qu'on appelle le débit médian du mois d'août. Statistiquement, on regarde le débit médian du mois d'août...

PAR LA PRÉSIDENTE:

2935 Expliquez-nous le débit médian, qu'est-ce que c'est!

PAR M. YVES ROCHON:

2940 Le débit médian, c'est un débit qui ressemble à la moyenne, sauf que si on regarde une courbe de débit, ça correspond à la valeur qui est au milieu de notre classe de débit. Disons que c'est quelque chose qui ressemble assez bien aux moyennes, mais qui permet de pas tenir compte des effets extrêmes.

Donc c'est le débit qu'on prend pour le mois d'août. Si on le calcule selon les éléments, ça nous donne point trois huit mètres cubes-seconde (0,8 m³/s).

2945

Si on regarde du 15 septembre au 30 novembre où ce que là il y a une période de frai de salmonidés, c'est là que les poissons se reproduisent, on prend le débit médian de septembre, là, on augmente à quarante-huit mètres cubes-seconde (48 m³/s).

2950

Et si on regarde du 15 octobre au 30 juin, on regarde l'incubation des œufs, on comprend que les poissons, bon, l'été, ils se sont nourris, l'automne ils ont fait l'amour, il y a des petits œufs dans le fond de la rivière, puis il faut qu'il y ait de l'eau par-dessus ces œufs-là pour que l'œuf se développe puis qu'on retrouve des salmonidés, puis que le cycle de la vie continue. On va parler d'une statistique de débit qui est point vingt-cinq (0,25 m³/s) du débit modal, puis ça, ça donne, selon les statistiques, zéro point un sept cinq mètre cubes-seconde (0,175 m³/s).

2955

Ça, je vous dis ça sous toutes réserves, disons que c'est des chiffres préliminaires, mais c'est peut-être pour vous donner une indication du genre de débit qu'on devra considérer dans l'étude.

2960

PAR M. CLAUDE LEFEBVRE:

La différence entre soixante litres-seconde (60 l/s) en mètres cubes, ça fait?

2965

PAR M. YVES ROCHON:

C'est point zéro six (0,6 m³/s).

PAR M. CLAUDE LEFEBVRE:

2970

C'est beaucoup moins les chiffres que vous venez de nous donner.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2975

Pouvez-vous nous comparer ce qui nous a été donné comme information, à quel moment ça pourrait être une période critique?

Demain, on va parler de la faune. D'ailleurs je vous invite à revenir pour parler de tout ça.

2980

Mais simplement en comparant ce qui nous a été donné comme information que tout au moins, on aurait soixante litres-seconde (60 l/s), comparativement à ce que vous avez fait comme calcul pour tenir compte de l'ensemble des périodes critiques pour la faune aquatique, ça signifie quoi?

2985

Remettez-nous ça en litres-seconde, sans nous l'expliquer, là, période par période.

PAR M. YVES ROCHON:

2990 OK. Donc si on met ça en litres-seconde, ce serait trois cent quatre-vingts litres-seconde (380 l/s) pour ce qui est du 1^{er} juin au 30 septembre.

2995 Et quatre cent quatre-vingts litres-seconde (480 l/s) pour du 15 septembre au 30 novembre. C'est pas le même ordre de grandeur, c'est comme, si on veut, deux (2) niveaux au niveau de l'ordre de grandeur.

3000 Mais il faut bien faire attention que ce débit réservé là, selon la politique, il faut l'assurer jusqu'à la cote correspondant au seuil actuel, parce que ce qu'on vise, c'est d'avoir les mêmes conditions qu'actuelles. Donc ce débit-là devrait être à la cote cent cinquante-sept huit (157,8 m) ou sept (157,7 m), là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3005 D'accord. Tantôt, le promoteur nous a dit qu'en période d'étiage, selon son hypothèse, l'hypothèse qu'il met sur la table, c'est que ce serait maintenu, les mêmes conditions; cependant, à l'automne, à ce moment-là, est-ce qu'il y aurait un changement dans les conditions par rapport à ce qui est vécu présentement?

PAR M. GUY BEAUDOIN:

3010 Bien à l'automne, ce qu'on va faire, c'est qu'environ du 1^{er} novembre, sur dix centimètres (10 cm) de hauteur par deux point quatre mètres (2,4 m) de largeur qui est notre ouvrage, on va descendre, on va enlever les poutrelles équivalentes à ça pour descendre le niveau du lac sur une période d'un mois ou un mois et demi, le temps que ça va prendre.

3015 Ça va apporter à la rivière disons dix centimètres (10 cm) par deux point quatre mètres (2,4 m) de plus.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3020 Alors les conditions qui prévaudraient dans la rivière, pouvez-vous nous les comparer par rapport à justement les conditions actuelles encore, là?

3025 Parce que justement ce qu'on vient de nous dire, c'est qu'il y aurait des exigences en termes de débits réservés, mais que les exigences ne peuvent pas être supérieures, si j'ai bien compris, à la situation qui est vécue avant d'instaurer un ouvrage?

PAR M. GUY BEAUDOIN:

3030 Moi, ce que j'ai compris, madame la Présidente, c'est que tantôt, même en période d'étiage la plus sévère de cette année, nous avons eu cent litres (100 l/s) d'eau par seconde.

Monsieur Rochon parlait tantôt que ça prenait environ trois cent quatre-vingts litres (380 l/s) d'eau par seconde.

3035 Ça fait que ce que je veux dire, on peut pas envoyer ce qu'on n'a pas, comprenez-vous!

Ça fait qu'à la décharge du lac, il est évident que si on ne peut pas envoyer plus que cent litres-seconde (100 l/s) comme cet été qui était à l'état naturel, il faut qu'il y ait de l'eau qui vienne d'ailleurs aussi. D'ailleurs il y a un bassin versant à cette décharge-là aussi.

3040 **PAR M. YVES ROCHON:**

Effectivement, on demande pas de créer de l'eau. S'il y a un étiage extrême puis il y a pas d'eau, il y a pas d'eau, on demandera pas à ce qu'il y ait une création spontanée d'eau.

3045 Par contre, on parle ici de la grosseur du trou, là, c'est pas la même chose.

Puis l'approche qui est abordée ici, c'est vraiment l'approche proposée ou recommandée par la Politique sur les débits réservés. Il faut bien faire attention à tous ces éléments-là.

3050 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Très bien. Commentaires ou informations?

3055 **PAR M. GILLES RIVARD:**

J'ai juste un petit graphique qui va permettre d'illustrer ça en fait.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3060 Très bien.

PAR M. GILLES RIVARD:

3065 Ça, ça illustre, toujours au ruisseau Saint-Louis, qui est un petit peu plus grand en superficie que le lac Sergent, ça illustre les moyennes. Il y a deux (2) colonnes qu'on voit ici; en rouge, c'est les débits moyens interannuels, c'est-à-dire toute l'année, on fait une moyenne de tous les débits dans l'année. Et les plus petits débits en blanc, les petites colonnes, c'est les débits "estivals" donc de mai à juin.

3070 Et on voit ici, pour chaque année de 69 à 2001, on voit les moyennes. Donc si on prend l'été qui est de mai à juin, pardon, mai à fin août, on voit que les moyennes, ça, c'est en mètres cubes-seconde, si on transforme en litres-seconde on a encore une fois, on obtient, voyez-vous, ici, c'est environ cinq cents litres-seconde (500 l/s) de moyenne durant l'été. Ici, on a neuf cents litres-seconde (900 l/s). Ici, on aurait quatre cents litres-seconde (400 l/s), etc.

3075 Mais il y a des années où évidemment, en moyenne durant ces trois (3) mois-là, on descendrait à deux cent dix litres-seconde (210 l/s) de moyenne durant ces trois (3) mois-là, donc on voit qu'évidemment, il y a des années qui sont plus fortes, mais des années qui sont faibles, faibles, on descend à peu près à deux cents-deux cent vingt litres-seconde (200-220 l/s) de moyenne pendant les trois (3) mois d'été.

3080 Donc ça met en perspective les valeurs qu'on avait tantôt. Évidemment, on peut descendre localement durant deux-trois (2-3) jours plus bas que ça, mais ça donne les moyennes de débits.

3085 **PAR M. GUY BEAUDOIN:**

Madame la Présidente, j'ai quelque chose à mentionner de plus. Je ne suis pas scientifique, par contre, c'est une des situations très difficiles qu'on a vécues cette année. En toute autre occasion, il y a aucun problème, parce qu'il va y avoir de l'eau par-dessus le déversoir puis par-dessus les poutrelles.

3090 Mais cette année, on a vécu une période qui est plus difficile, puis tous les lacs ont manqué d'eau cette année. Tous les lacs, bien, dans le secteur, même madame Clavet l'a mentionné, tous les lacs ont eu de la difficulté. Mais nous, on a réussi quand même, même en étant en difficulté, d'envoyer minimum cent litres (100 l/s) d'eau par seconde à la décharge.

3095 Notre seuil de la décharge, tantôt je l'ai bien spécifié, était à cent cinquante-sept huit (157,8 m), cent cinquante-sept neuf (157,9 m) actuellement, puis on va le mettre à cent cinquante-huit (158 m), il y aura pas une grosse différence.

3100 Le débit réservé qu'on parle de tantôt, il va être plus bas que le seuil actuel. Donc quand on va fournir de l'eau avec le barrage, on va être supérieur à la condition actuelle. Il faut quand même le préciser, ça.

3105 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

On vous retourne.

3110 **PAR M. CLAUDE LEFEBVRE:**

Moi, je voulais voir, parce qu'on nous dit qu'il y a aucun débit qui a été mesuré, il y a pas d'étude de débit. Comment qu'on fait pour affirmer que cet été dans la période minimum, on a eu cent litres (100 l/s) à la seconde?

3115

PAR M. GILLES RIVARD:

3120

C'est approximatif en fonction du niveau d'eau qu'on avait. En fait, le niveau devrait être très bas, donc on a la longueur du seuil, et on peut estimer approximativement le débit en fonction de la profondeur d'eau qu'on a observée, qui était très très minime en fait.

3125

PAR LA PRÉSIDENTE:

Et selon votre évaluation, l'erreur approximative pourrait être de combien à ce moment-là? Votre marge d'erreur d'évaluation?

3130

PAR M. GILLES RIVARD:

Bien je sais pas, évidemment, je sais pas, ça pourrait être cent cinquante (150 l/s) ou cinquante (50 l/s) aussi, mais c'est approximatif en termes de niveau d'eau, là, en termes de lames d'eau qu'on avait observées.

3135

PAR LA PRÉSIDENTE:

C'est plus difficile lorsque c'est une lame d'eau à évaluer?

3140

PAR M. GILLES RIVARD:

Bien, c'était tellement bas en fait, c'est les petits chenaux qui se faisaient en fait, le seuil du Parc linéaire était comme un seuil, mais il y avait des petites lames d'eau qui se faisaient en fait à travers le seuil naturel, s'il était submergé, il aurait été plus égal en fait à la largeur du seuil, là. Mais étant donné que c'était tellement bas, l'eau se frayait un chemin. En fait, monsieur le Maire peut en parler.

3145

PAR M. GUY BEAUDOIN:

3150

Bien moi, je pense que ce qui est important, peut-être que je répondrai pas à votre question, madame la Présidente, mais les gens qui ont vécu à la décharge à cinq kilomètres (5 km) plus bas que nous, parce qu'ils sont à cinq kilomètres (5 km) plus bas, eux autres, la quantité d'eau qu'ils avaient cet été, ça va être la quantité d'eau qu'ils vont recevoir. Ça va être le minimum si on n'a pas une période estivale plus importante de manque d'eau que cette année.

3155

3160

Je veux dire par là, nous, il y a les débits réservés, il y a la quantité d'eau qui sort du lac. La quantité d'eau qui est sortie du lac, même je leur ai demandé comment qu'ils la trouvaient, en tout cas, ils pourraient nous le répéter, parce que quand j'avais été au Conseil de Saint-Basile, ils admettaient qu'il y en avait moins, mais ils admettaient qu'il y en avait pareil. Mais à cinq kilomètres (5 km) plus bas, il y a pas seulement le lac Sergent qui alimente la décharge du lac.

3165 Mais nous, il y avait toujours une quantité qui passait en dessous du pont, qui était très grande, que la charge principale, puis les autres tributaires étaient à sec donc l'alimentation du lac permettait d'en envoyer quand même à la décharge.

Mais je peux pas vous dire en termes de litres qu'est-ce que ça représente, mes spécialistes peuvent vous le dire plus que moi, merci.

3170 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors c'est l'information qu'on a à vous offrir. Si vous avez d'autres questions, vous pouvez vous réinscrire.

3175 **PAR M. CLAUDE LEFEBVRE:**

C'est ce que je vais faire, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3180 D'accord.

3185

CANDIDE VERREULT

PAR LA PRÉSIDENTE:

3190 Madame Candide Verreault s'il vous plaît.

PAR Mme CANDIDE VERREULT:

Bonjour.

3195 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Bienvenue.

PAR Mme CANDIDE VERREULT:

3200 Ma question, ma première question s'adresse au promoteur. Je me demandais, tantôt on parlait de plantes menacées, d'une espèce de grenouilles qui sont susceptibles de se retrouver autour du lac Sergent. Je me demandais si vous avez évalué exactement c'est quoi l'impact qu'il va y avoir sur les berges de l'ajustement du niveau d'eau?

3205

PAR LA PRÉSIDENTE:

Très bien.

3210

PAR M. HUBERT MARCOTTE:

Étant donné qu'on ne change pas les conditions naturelles dans le fond, sauf de laisser s'écouler de l'eau l'automne pour abaisser le niveau du lac, j'imagine que vous parlez au niveau des berges de la décharge ou du lac?

3215

PAR Mme CANDIDE VERREAULT:

Du lac et de la rivière.

3220

PAR M. HUBERT MARCOTTE:

Les deux (2). Alors au niveau disons de la décharge, en termes des débits qu'on peut retrouver, on change très peu. À l'automne, on va avoir un écoulement légèrement supérieur à ce qu'il est l'automne naturellement, mais cet écoulement-là est toujours moindre que l'écoulement qu'on retrouve au printemps durant la période de crues.

3225

Et au printemps, disons lorsqu'on permet le remplissage du lac, ce qu'on peut penser, c'est que ça va réduire un peu les crues, mais il va y avoir des crues également.

3230

Donc sur les berges disons de la décharge, il devrait pas y avoir de changement par rapport à ce qu'il y a naturellement. Il peut y avoir une légère variation, mais elle se retrouve quand même dans l'écart naturel qu'on retrouverait.

3235

Au niveau du lac, comme je disais, donc on abaisse l'automne, c'est tout juste avant l'hiver, alors à ce moment-là, c'est certain qu'il va y avoir une superficie disons qui aurait moins d'eau et une superficie peut-être qu'il y aurait pas d'eau du tout pour l'hiver.

3240

Actuellement ce qui se passe, c'est que la glace peut atteindre jusqu'à quatre-vingts centimètres (80 cm) d'épaisseur, donc vous avez une bande qui est tout le tour du lac qui est gelée jusqu'au fond jusqu'où on retrouve disons la profondeur de quatre-vingts centimètres (80 cm). Alors dans ce cas-là, ce qui va arriver, c'est que là, il va y avoir une bande où il y aurait trente centimètres (30 cm) de moins d'eau, donc qui serait dégagée.

3245

Alors c'est une zone qui va avoir la neige, tout ça, il va y avoir le gel comme il se produit disons pour un milieu terrestre. Mais étant donné que c'est uniquement l'automne puis pour l'hiver, ça ne changera pas disons, on pense pas que ça change tout le pourtour, on pense pas que ça change tout le pourtour du lac.

3250

PAR LA PRÉSIDENTE:

3255 D'accord, on va revenir là-dessus. Pouvez-vous, monsieur Marcotte, nous mettre la figure que vous nous avez présentée au départ sur les espèces menacées, parce que votre question traite de ça, s'il vous plaît.

3260 Et je demanderais à la porte-parole de la Société faune et parcs du Québec, madame Chantal Dubreuil, tout à l'heure de nous dire justement, ces espèces identifiées, si l'habitat où ils vivent est influencé par cette zone-là qui serait modifiée, dont l'habitat serait modifié.

Je vous fais remarquer que cette question-là de la faune, on pensait plus l'aborder demain. Je sais pas si vous allez pouvoir être là demain? Non, alors on va le traiter ce soir. On va commencer ce soir, mais il est possible que demain, on continue.

3265 Alors le but de la question, on a compris que le promoteur nous indique qu'évidemment, le lac est gelé, il y a une bonne partie de la masse d'eau qui est gelée, mais cependant il faut aussi comprendre qu'advenant un rabattement du lac pendant l'hiver, bien, cette même masse d'eau là aussi, la profondeur qui gèle actuellement, bien, elle serait susceptible de geler aussi dans le futur. Donc ce n'est qu'un déplacement de la zone qui est gelée et ça laisserait des surfaces libres hors de l'eau, et on peut imaginer qu'il y aurait peut-être une modification au niveau de l'habitat.

3275 Pendant que le promoteur cherche cette information-là, qu'est-ce que ça signifie, le fait d'avoir une couronne autour du lac qui serait maintenant asséchée pendant l'hiver et donc soumise au froid et aux intempéries d'hiver, par rapport à une bande qui est immergée?

PAR Mme CHANTAL DUBREUIL:

3280 Cette couronne qui est autour du lac est la partie du lac qui est la plus productive en nourriture pour les poissons. Lorsque l'exondation va se faire, il est évident que pendant les quelques mois où le niveau va être plus bas, il va y avoir mortalité. On parle de mortalité des organismes benthiques qui sont accrochés sous les graviers, cailloux, et aussi possiblement mortalité des systèmes racinaires de certaines espèces de plantes.

3285 Lorsque le niveau va se rétablir, il va y avoir un certain délai avant que cette productivité naturelle de cette couronne se rétablisse. Il va falloir un apport d'un nouvel organisme benthique, des petits organismes qui sont accrochés sous les cailloux et qui servent de nourriture aux poissons, ça va prendre un certain délai avant qu'ils se rétablissent. Donc on peut penser une période de temps où les poissons auront moins à bouffer dans cette couronne-là.

3290 Au niveau des plantes, je me prononcerais pas plus. Si le système racinaire est un peu solide, ça va repartir. Si le gel descend en profondeur, il y a des chances que là aussi, ça prenne un certain délai avant de rétablir une couronne productive pour alimenter les espèces de poissons.

3295 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Êtes-vous prêts à présenter la liste? D'accord.

3300 Lorsqu'on regarde ces espèces-là, au niveau de l'amphibien, par exemple, est-ce que cette grenouille-là utilise la couronne justement qui serait submergée, la couronne première ou sinon, il y a pas de lien?

PAR Mme CHANTAL DUBREUIL:

3305 On n'a pas de confirmation que cette espèce de grenouille est présente au lac Sergent. Ça fait partie des possibilités. On n'en a pas trouvé. Je sais pas si ça a été recherché par le promoteur, mais moi, je n'ai pas connaissance de la présence de cette espèce-là au lac Sergent.

3310 C'est une espèce amphibie, donc elle va pas s'alimenter nécessairement dans la couronne exondée, c'est pas une espèce – si elle est là, je pense pas qu'il y ait un problème majeur pour cette espèce-là, si elle est véritablement présente.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3315 D'accord. Et pour les autres types de grenouilles, où passent-elles l'hiver? Est-ce que justement, elles s'enfouissent dans les sédiments?

3320 Est-ce que les premières bandes de couronnes autour du lac, qu'on pourrait nommer ainsi, est-ce que c'est des zones susceptibles de voir les grenouilles et les autres espèces animales passer l'hiver?

PAR Mme CHANTAL DUBREUIL:

3325 Elles s'enfouissent effectivement à des profondeurs où je pense que le gel ne pénètre pas, mais toutes leurs fonctions biologiques diminuent.

3330 Elles pourraient certainement, si elles s'enfouissent dans cette zone de couronne là, elles vont être surprises que les conditions ont changé, alors elles vont probablement chercher à aller ailleurs. C'est difficile de répondre de façon plus précise à cette question-là.

Moi, je pensais plus aux poissons comme impact potentiel de l'exondation de cette couronne-là. Je l'ai pas fouillé en termes d'amphibiens, là.

3335 Mais je pourrais apporter la précision si c'est pas suffisant.

PAR M. GUY BEAUDOIN:

3340

Seulement un petit point avant de passer la parole à madame Diane Gagnon.

Madame Dubreuil, vous avez mentionné qu'il y a des risques, qu'il y a certaines plantes qui passent pas l'hiver, étant donné qu'elles seront pas dans l'eau, c'est tu ça que vous avez dit tantôt?

3345

PAR Mme CHANTAL DUBREUIL:

J'ai dit qu'il pouvait y avoir du gel qui pénètre en profondeur plus qu'habituellement, et que certaines plantes pourraient éventuellement subir des dégâts.

3350

PAR M. GUY BEAUDOIN:

Je vous remercie beaucoup. Ça, c'est un avantage, si on peut en tuer des plantes, ça va être une bonne chose pour ceux qui sont ici.

3355

Je vais vous passer madame Diane Gagnon.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3360

Je vous rappelle que les questions et les réponses passent toujours par la Commission.

PAR Mme DIANE GAGNON:

Bon, je vais essayer de répondre en ce qui concerne les amphibiens en général et la rainette faux-grillon de l'Ouest, si jamais elle est dans la région du lac Sergent. Les amphibiens ont une protéine qui finalement qui agit comme cryoprotecteur au moment du gel et bon, peu importe où ils se retrouvent, les amphibiens, physiologiquement il y a un changement qui fait que cette cryopréservation-là s'installe avant le gel et là, finalement, la grenouille peut geler sans que ses cellules soient affectées par des cristaux de gel qui pourraient briser les parois cellulaires.

3370

Donc en ce qui concerne les amphibiens, il devrait pas y avoir de problème.

En ce qui concerne la faune benthique, effectivement il pourrait y avoir une perte qu'il n'y a pas actuellement. Par contre, le lac, c'est un lac qui est classé comme un lac mésotrophe, c'est donc un lac qui est assez productif au point de vue de la matière organique, source de nourriture pour les poissons. Alors je croirais pas que l'effet de perte de faune benthique pourrait avoir un impact sur l'alimentation des poissons.

3375

3380

PAR LA PRÉSIDENTE:

3385 On reviendra sur cette question-là demain. Je vous inviterais à réfléchir ou à penser à l'importance de la zone qui serait exondée versus ce qu'on peut appeler comme la plaine littorale ou je sais pas par rapport à un lac, la zone peu profonde, est-ce qu'il y a une très grande zone peu profonde qui est susceptible d'emmenner de la nourriture justement aux poissons ou si c'est un lac qui creuse rapidement, où on s'en va rapidement vers le fond?

3390

Je vous laisse ça comme devoir à examiner, parce qu'on va parler de ça demain, c'est à l'ordre du jour, l'impact au niveau de la qualité de l'eau et l'aspect biologique.

Est-ce que ça répond à votre question, madame?

3395

PAR Mme CANDIDE VERREAULT:

Oui.

3400

PAR LA PRÉSIDENTE:

Avez-vous une autre question?

PAR Mme CANDIDE VERREAULT:

3405

Si ça vous dérange pas, j'aurais une autre question qui se rapporte à la faune.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3410

Allez-y. Si on ne peut pas y répondre entièrement aujourd'hui, au moins on aura inscrit votre préoccupation et on fouillera ça demain.

PAR Mme CANDIDE VERREAULT:

3415

Parfait. On peut y aller rapidement, ça me dérange pas.

On parlait tout à l'heure de la zone exondée, je me demande c'est quoi le pourcentage de réduction de la masse d'eau, quel effet que ça va avoir sur la faune pendant l'hiver.

3420

PAR LA PRÉSIDENTE:

On va aller du côté du promoteur puis ensuite du côté de la Société faune et parcs.

3425

Pendant que vous cherchez l'information, pour répondre à la question de madame Verreault, il y a encore au moins six (6) personnes inscrites au registre selon l'information que j'ai. Est-ce que parmi ces personnes, il y a des gens qui peuvent pas revenir demain? Il y a une

personne qui peut pas revenir demain! Pouvez-vous aller au registre et puis nous indiquer, donner votre nom. C'est la prochaine personne, Denis Boies, c'est ça? D'accord. Alors on va vous prendre, puis ensuite on va fermer pour ce soir.

3430

On va entendre votre réponse.

PAR Mme DIANE GAGNON:

3435

J'ai fait des calculs vraiment approximatifs, donc c'est pas des chiffres très précis, j'ai calculé qu'il y a à peu près onze pour cent (11 %) du volume normal en automne et en hiver serait perdu durant cette période-là avec la baisse du niveau d'eau, onze pour cent (11 %).

PAR LA PRÉSIDENTE:

3440

Onze pour cent (11 %) de quoi?

PAR Mme DIANE GAGNON:

3445

Du volume total actuel en temps normal durant la période d'automne et d'hiver. Mais c'est des calculs approximatifs, il faudrait peut-être que je vérifie avec mes collègues.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3450

Mais est-ce que ça répond à votre question, est-ce que c'est une question de volume ou si c'est plutôt une surface?

PAR Mme CANDIDE VERREAULT:

3455

Ça répond en partie. Moi, je me demandais si l'impact également que cette réduction-là peut avoir sur la faune aquatique.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3460

Donc il faudrait aussi la regarder en terme de surface, parce que c'est par rapport à la surface qu'il y a une productivité benthique. Ça va avec la question que j'ai demandé tout à l'heure de se préparer pour demain, là.

PAR Mme CANDIDE VERREAULT:

3465

Je veux également parler au niveau des poissons, parce que la biomasse des poissons, c'est quand même assez important. Si on réduit beaucoup l'eau, ça peut avoir une influence sur la consommation de l'oxygène, puis ça peut entraîner un taux de mortalité.

3470

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord. Alors à ce moment-là, on va regarder en terme de profondeur du lac, parce que le poisson va se réfugier dans les fosses.

3475

Est-ce que vous avez une information sur la profondeur du lac? Parce que c'est surtout ça la question, étant donné qu'il y a des stratifications thermiques en hiver, stratifications dans la masse d'eau, le poisson va se réfugier dans les fosses et à ce moment-là, est-ce que ces fosses-là sont suffisamment profondes pour recevoir, seraient encore suffisamment profondes pour maintenir un habitat convenable?

3480

PAR M. GUY BEAUDOIN:

Madame la Présidente, le lac a huit point deux mètres (8,2 m) à certains endroits, à un endroit précis, puis assez grand, de profond.

3485

PAR LA PRÉSIDENTE:

Est-ce que vous avez plus d'informations sur la bathymétrie?

3490

PAR M. HUBERT MARCOTTE:

La profondeur moyenne, c'est de l'ordre de deux virgule huit mètres (2,8 m), et le maximum atteint pratiquement neuf mètres (9 m) dans le secteur je dirais centre nord du lac, tandis que la partie, je dirais la partie sud du lac est généralement, il y a moins de profondeur d'eau. Beaucoup d'endroits, ça a moins de deux mètres (2 m), là, dans la partie sud du lac. Ça fait comme un huit (8) un peu le lac, grosso modo, alors la partie sud, disons, est moins profonde.

3495

3500

Mais par contre, dans la partie centrale nord, bien, ça peut atteindre neuf mètres (9 m).

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors qu'est-ce que ça impliquerait, du côté de Faune et Parcs, le fait de réduire la profondeur d'eau d'un lac qui a ces profondeurs-là, deux mètres (2 m), trois mètres (3 m), où il y a une fosse de huit mètres (8 m), est-ce qu'on pourrait voir un impact au niveau de la survie des poissons, le fait de baisser de point trois mètre (0,3 m) l'hiver?

3505

PAR Mme CHANTAL DUBREUIL:

Moi, j'aurais plus tendance à le regarder en superficie exondée par rapport à la superficie du lac. Dans l'étude d'impact, il y a un chiffre d'avancé de quatre point huit hectares (4,8 ha) de superficie exondée, à la page 15 des réponses aux questions. Ça, ça représente, par rapport au lac de deux cent dix-sept hectares (217 ha), j'ai pas eu le temps de faire le calcul, mais c'est

3510

3515 quatre point huit (4,8 ha) par rapport à deux cent dix-sept hectares (217 ha). Alors c'est une certaine proportion du lac.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3520 Autour de deux pour cent (2 %) ?

PAR Mme CHANTAL DUBREUIL:

3525 Autour de deux pour cent (2 %), bon. Alors c'est évidemment la partie dans laquelle il y a le plus d'alimentation pour les poissons.

3530 Au niveau s'il y aurait un effet, c'est difficile à estimer quand on connaît pas les populations de poissons, la densité des populations de poissons. Il y a, oui, il y a une fosse à neuf mètres (9 m), c'est une petite fosse, c'est petit en superficie par rapport à la superficie totale du lac. C'est quand même un lac généralement peu profond avec une petite fosse à neuf mètres (9 m). Je peux pas m'avancer plus.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3535 Alors vous donnez votre réponse en terme de réduction de biomasse, si vous voulez, de capacité du lac à nourrir le poisson, alors selon les chiffres que vous avez entre les mains, ça pourrait ressembler à quelque chose comme deux pour cent (2 %).

3540 Maintenant, en terme de capacité du lac à maintenir vivants les poissons pendant l'hiver, parce qu'il y a des fosses, et puis les poissons sont capables de se réfugier là pour aller chercher leur oxygène, à ce moment-là est-ce que vous avez l'information suffisante pour vous prononcer ?

PAR Mme CHANTAL DUBREUIL:

3545 Intuitivement, là, sans que ce soit une réponse scientifique, j'aurais tendance à dire qu'il y aurait pas trop de problèmes.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3550 D'accord.

PAR Mme CHANTAL DUBREUIL:

3555 Pour la survie. Les poissons s'alimentent en hiver, il faut simplement qu'il y ait un taux d'oxygène suffisant, puis c'est pas des poissons qui sont très exigeants en oxygène, c'est pas des ombles de fontaine en majorité qui sont dans le lac. C'est des poissons qui sont moins exigeants à ce niveau-là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3560

Très bien, je vous remercie pour votre réponse.

Ça vous donne l'information?

3565

PAR Mme CANDIDE VERREAULT:

Oui, ça répond à ma question.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3570

D'accord, merci.

3575

DENIS BOIES

PAR LA PRÉSIDENTE:

3580

Monsieur Denis Boies, s'il vous plaît.

PAR M. DENIS BOIES:

Bonsoir madame la Présidente.

3585

PAR LA PRÉSIDENTE:

Bonsoir.

PAR M. DENIS BOIES:

3590

Bonsoir monsieur Beaudoin, puis je vous félicite pour votre travail. Ça doit être effrayant!

Ma question serait à madame Clavet. Le lac Sept-Îles, le lac Saint-Joseph, s'ils fonctionnent avec des barrages, j'ai des amis qui sont là, vous dites depuis trente (30) ans...

3595

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord, la question, vous me l'adressez.

3600

PAR M. DENIS BOIES:

3605 Oh, je m'excuse! Ma question ce serait, est-ce qu'ils ont des problèmes avec leur barrage? Depuis trente (30) ans, est-ce que ça fonctionne bien, est-ce qu'il y a des retombées?

PAR LA PRÉSIDENTE:

3610 C'est bien.

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

3615 Nous, on gère le lac Saint-Joseph, pas le lac Sergent. Ça fonctionne bien, on a un débit réservé fixé à la méthode de monsieur Rochon ici qu'on assure par des vannes automatiques.

3620 Oui, on a des baisses de niveau de lac, surtout cet été, étant donné les conditions extrêmes qu'on a eues. Mais dans la limite du respectable, là. C'est sûr qu'on a eu plusieurs plaintes cet été, mais les conditions étaient très exceptionnelles.

PAR M. DENIS BOIES:

Des plaintes dans quel sens?

3625 **PAR Mme PATRICIA CLAVET:**

Parce que le niveau était plus bas que les autres années. C'est sûr que les apports étaient excessivement faibles.

3630 Au niveau des inondations, le lac Saint-Joseph, pour nous, c'est pas vraiment un problème, puisque les résidences sont plus hautes, puis il y a une certaine pente sur les rives, donc habituellement on n'a pas de plainte à cet effet.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3635 D'accord. Alors madame Clavet, l'expérience que vous avez du passé justement pour ces ouvrages-là, les gens semblent en général, lorsque les conditions sont normales, sont satisfaits?

3640 **PAR Mme PATRICIA CLAVET:**

Oui.

3645

PAR LA PRÉSIDENTE:

3650 D'accord. Et qu'est-ce que ça prend, vous avez une marge de manœuvre pour pouvoir justement permettre un maintien ou un équilibre, si vous voulez, entre ce que la nature peut offrir et ce que vous pouvez laisser comme niveau d'eau?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

3655 Oui, on a une certaine marge de manœuvre, là. Nous, l'assurance du débit réservé est assuré par une vanne automatique dans les périodes après printemps jusqu'en décembre, jusqu'à la prise des glaces. Donc le débit réservé, si on a une vanne automatique, tout se fait automatiquement, donc ça, c'est assuré.

3660 On vérifie à toutes les trois (3) heures, mais on a l'assurance que le débit est correct.

Et en période hivernale, on le baisse à une certaine cote pour avoir, comme expliquait monsieur Beaudoin, une certaine capacité d'emménagement, et puis on laisse ça comme ça.

3665 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors vous le baissez à quel moment, à l'automne?

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

3670 Bien, cette année, on n'aura pas besoin de le baisser, étant donné les conditions, là.

Mais habituellement, autour de la mi-décembre, on va commencer à le baisser un peu.

3675 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Puis la vanne automatique, elle fonctionne avec quel déclencheur, c'est le débit ou le niveau?

3680 **PAR Mme PATRICIA CLAVET:**

C'est le niveau.

PAR M. DENIS BOIES:

3685 Ma question serait encore pour madame Clavet. Est-ce que c'est bénéfique, un barrage dans un lac, ou c'est pas bénéfique?

3690

PAR Mme PATRICIA CLAVET:

3695 Ça dépend. Il y a des applications de qu'est-ce qu'on a besoin. Le lac Saint-Joseph, pour le moment, il y a pas de problématique de qualité de l'eau aussi importante que vous autres, là. Eux autres, c'est une problématique de niveau.

Alors oui, ça a été bénéfique pour eux autres. On en a une dizaine sur la rivière du Nord et c'est bénéfique aussi pour eux autres.

3700 **PAR M. DENIS BOIES:**

3705 On peut dire, madame la Présidente, aussi que la plupart des lacs fonctionnent avec des barrages, je crois, donc ils n'ont pas fait d'erreur en mettant des barrages, et pourquoi le lac Sergent, c'est toujours plus compliqué qu'ailleurs? C'est ça ma question, ce serait ça à soir.

3710 Je pense que c'est ce que tout le monde se pose comme question, c'est long, mais je sais pas, c'est la question. Moi, je fais beaucoup de bateau sur le lac Sergent, d'après moi j'ai le plus de millage de fait, je vois le lac, il dépérit depuis cinq (5) ans, on manque d'eau, c'est pas compliqué, on veut juste tenir le niveau, on veut pas monter le niveau du lac, juste tenir l'eau égale.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3715 D'accord. C'est ça qu'on examine ensemble, là. Je pense que les gens, ce que j'ai compris des questions, les gens souhaitent avoir un niveau d'eau, en tout cas, plus haut que lorsqu'il y a des grandes sécheresses, maintenir un certain niveau d'eau, mais il s'agit de s'assurer que l'ouvrage va permettre d'atteindre l'objectif.

3720 C'est ça qui est demandé, de façon à ce qu'il y ait pas de problème dans le futur aussi et que, bon, qu'il y ait des revendications et que les gens disent, bien, l'ouvrage ne répond pas à ce qu'on nous avait dit qu'il allait répondre.

3725 Parce qu'on comprend bien qu'il y a un design à faire et on doit s'assurer que l'ouvrage répond à ça, comme un pont doit être en mesure de laisser passer un certain niveau d'eau, une certaine quantité d'eau en dessous puis permettre que le tablier soit suffisamment fort, il y a une conception à rechercher pour que ce soit optimal. Alors c'est ça qu'on essaie de trouver, s'assurer qu'on a la bonne information.

3730 Est-ce que vous avez des précisions à donner de part et d'autre? Ça va!

PAR M. DENIS BOIES:

Moi, je crois que le barrage est essentiel pour le lac, pour relever le niveau de l'eau.

3735 Mon autre question, ce serait peut-être concernant monsieur Dolbec, est-ce qu'il représente un groupe ou est-ce qu'il est tout seul ici dans son cas?

PAR LA PRÉSIDENTE:

3740 Bien, ça...

PAR M. DENIS BOIES:

3745 Le premier intervenant, je sais pas, c'est peut-être un groupe, c'est à cause de ça que vous êtes ici ce soir, c'est la question que je pose.

3750 Puis savoir si le niveau de l'eau, si on a le niveau normal du lac, il n'a pas répondu, il n'en a pas parlé, parce que lui, il tient à avoir sa plage en avant, est-ce que la plage existait avant ou si on tombe avec le niveau de l'eau! C'est important ça aussi!

PAR LA PRÉSIDENTE:

3755 D'accord. Regardez, en ce qui concerne le requérant, il est venu présenter sa requête, ils sont deux (2) signataires. Alors c'est ça la réponse, d'accord!

3760 Maintenant, en termes de positionnements des gens par rapport au projet, vous allez pouvoir le faire en deuxième partie. Alors les gens ne se positionnent pas présentement, ils veulent savoir justement avant, puis je vous invite à continuer à travailler avec nous pour bien comprendre le projet, ses limites, parce qu'il a des limites aussi, et ses forces. Alors on va travailler ça ensemble, d'accord!

Maintenant, en ce qui concerne le requérant, ils ont signé, deux (2) personnes. Je réponds, c'est ça.

3765 **PAR M. DENIS BOIES:**

OK, c'est pas un groupe, c'est deux (2) personnes. C'était ma question.

3770 Est-ce que le niveau du lac, si on le tient au niveau normal, est-ce qu'il va garder sa plage?

PAR LA PRÉSIDENTE:

3775 Ce serait peut-être utile de mettre la photo de départ, là, la photo que vous avez présentée, monsieur Dolbec, au départ, on va la projeter sur l'écran, et puis on va tenter, je demanderais à monsieur Dolbec, cette photo-là, je vous demanderais de venir au micro s'il vous plaît, nous dire ça a été pris à quelle période et à ce moment-là, est-ce que ça a été pris au

courant de l'été dernier, à quelle période ça a été pris, pour essayer d'évaluer à quel niveau d'eau on pouvait se trouver à ce moment-là, est-ce que c'est une période d'étiage, c'est ça!

3780

PAR M. PIERRE DOLBEC:

C'est que c'est pas juste pour ma plage, je me demande d'abord, moi, la grosse question, je me demande s'il y a des alternatives à un barrage!

3785

Est-ce qu'on pourrait pas seulement draguer la décharge, faire une dalle de béton puis mettre des blocs de béton, ce qui se rapprocherait en fait de la condition actuelle.

PAR M. DENIS BOIES:

3790

C'était pas assez compliqué pour le lac Sergent!

PAR M. PIERRE DOLBEC:

3795

Pardon?

PAR M. DENIS BOIES:

C'est pas assez compliqué pour faire ça.

3800

PAR M. PIERRE DOLBEC:

Ça, ce serait très simple, ça.

3805

PAR M. DENIS BOIES:

On le savait tous. On pensait faire un barrage avec un deux (2) par huit (8)...

PAR LA PRÉSIDENTE:

3810

Un instant, s'il vous plaît!

PAR M. DENIS BOIES:

3815

Je m'excuse.

PAR M. PIERRE DOLBEC:

3820

Pour la plage, ça, comme vous voyez, elle est pas très large. Normalement, elle est plus large que ça. Ça, ça doit se rapprocher du niveau maximal à cent cinquante-huit (158 m), on le sait pas exactement.

Mais ça, on aimerait ça le savoir exactement qu'est-ce qui arrive à cent cinquante-huit (158 m).

3825 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Un instant s'il vous plaît! Ça, ça a été pris à quelle période?

3830 **PAR M. PIERRE DOLBEC:**

Ça a été pris durant l'été, pas durant une période d'étiage.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3835 Est-ce que ça a été pris l'été dernier ou une autre année?

PAR M. PIERRE DOLBEC:

3840 Ça a été pris durant ces dernières années. Si c'est pas l'été dernier, c'est l'autre été avant.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3845 Mais à ce moment-là, lorsqu'on regarde ça par rapport aux conditions que vous avez vécues cet été, le lac était plus bas cet été?

PAR M. PIERRE DOLBEC:

3850 Oui, il était plus bas.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors ça représente combien à peu près?

3855 **PAR M. PIERRE DOLBEC:**

Ça pourrait être peut-être de trois pieds (3 pi), trois-quatre pieds (3-4 pi) de plus.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3860 Alors le lac était plus bas d'un mètre (1 m)?

PAR M. PIERRE DOLBEC:

3865 Pardon? Non, trois-quatre pieds (3-4 pi) de plus de plage.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Ah, d'accord, en terme de longueur!

3870 **PAR M. PIERRE DOLBEC:**

Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3875

Bon, c'est pas évident à faire le lien entre trois (3 pi) à quatre pieds (4 pi) de longueur et une profondeur.

La profondeur, à votre souvenir, là...

3880

PAR M. PIERRE DOLBEC:

Ce qu'on remarque, je vous ai mis un acétate représentant le niveau moyen d'eau en 1989 du lac. Alors c'est rare qu'on avait le niveau cent cinquante-huit point zéro quatre (158,04 m).

3885

Alors pourquoi, est-ce que c'est une norme, cent cinquante-huit point zéro quatre (158,04 m), est-ce qu'on doit absolument respecter cette norme-là? Est-ce que ça peut être un petit peu plus bas? Parce qu'en 1989, le niveau moyen de l'eau durant l'été était nettement inférieur à cent cinquante-huit point zéro quatre (158,04 m).

3890

PAR LA PRÉSIDENTE:

OK, on va aller chercher l'information là-dessus.

3895 **PAR M. GUY BEAUDOIN:**

Madame la Présidente, en 1988-89, il y a eu l'étude bathymétrique qui s'est faite au lac Sargent spécialement parce que le niveau d'eau était très bas, et puis il était bas, et puis dans l'étude, c'est recommandé de maintenir le niveau d'eau au niveau cent cinquante-huit point zéro quatre (158,04 m) qui est le niveau disons altimétrique recommandé pour le lac du ministère dans le temps.

3900

Ça fait que l'étude bathymétrique d'où monsieur Dolbec a pris l'information, il est recommandé dans l'étude d'avoir un contrôle de niveau d'eau pour régulariser le niveau d'eau à cent cinquante-huit point zéro quatre (158,04 m).

3905

3910 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Permettez-moi de revenir sur un point d'information qui est important. Monsieur Dolbec, je vous demanderais de vous approcher à la table s'il vous plaît des intervenants!

3915 Vous connaissez la plage qui est en face de votre chalet, alors pour vous, le trois (3 pi) à quatre pieds (4 pi) de perte de plage ou de prolongement de plage, lorsque vous rentrez dans l'eau, ça représente, vous auriez de l'eau jusqu'où? Vous connaissez la profondeur de la pente, le dénivelé, alors est-ce que ça représente un pied (1 pi), plus, moins?

3920 **PAR M. PIERRE DOLBEC:**

C'est difficile à dire.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3925 Parce que le trente centimètres (30 cm), c'est à peu près un pied (1 pi), d'accord! Bon, alors c'est trente centimètres (30 cm), ce que le promoteur propose, c'est trente centimètres (30 cm) de moins pendant l'hiver. Puis pendant l'été?

3930 **PAR M. GUY BEAUDOIN:**

Bien, pendant l'été...

PAR LA PRÉSIDENTE:

3935 Ça dépend? Ça dépend des conditions...

PAR M. GUY BEAUDOIN:

3940 C'est parce que là, on ne connaît pas le niveau qu'on doit maintenir le lac. Disons qu'on ne connaît pas, en mettant les poutrelles à cent cinquante-huit (158 m), à quel endroit ça se situerait sur cette plage.

3945 Mais si monsieur Dolbec dit qu'il a un gain de trois (3 pi) à quatre pieds (4 pi) par rapport à actuel disons, bien, le lac, cette année, a baissé, comme je vous ai mentionné dans ma présentation, moins vingt-cinq centimètres (-25 cm) par rapport aux cent cinquante-huit point zéro quatre (158,04 m). Ça fait que ça, ça vous donne un aperçu sur cette plage-là comment elle peut descendre.

3950 Ce que je veux dire, c'est que moins vingt-cinq centimètres (-25 cm) sur cette plage-ci qui est dans le littoral du lac, ça représente un mètre (1 m) environ. Vous savez, au bout d'un mètre (1 m), il aurait, lui, dans son cas, moins vingt-cinq centimètres (-25 cm). Ça serait à peu près ça.

La question que vous avez posée tantôt, ça répond à la question.

3955

PAR M. PIERRE DOLBEC:

Alors madame la Présidente, si on dit que le niveau moyen en 89 était de cent cinquante-sept virgule cinq (157,5 m), puis ça, en fait, ce niveau moyen a été maintenu à peu près durant ces dernières années, alors si on augmente à cent cinquante-huit (158 m), si on augmente de dix (10 cm), vingt centimètres (20 cm) le niveau de l'eau, il restera presque plus de plage, en fait.

3960

Alors si on propose d'augmenter le niveau moyen du lac d'un dix-quinze centimètres (10-15 cm), vous voyez la largeur de la plage, qui est pas très large, on n'aura plus de plage.

3965

PAR M. GUY BEAUDOIN:

Madame la Présidente, j'ai cru comprendre que monsieur Dolbec a dit que l'eau était à cent cinquante sept cinq (157,5 m)?

3970

PAR M. PIERRE DOLBEC:

Bien, en fait, le niveau moyen, sur le graphique, en 1989, je peux remettre l'acétate.

3975

PAR M. GUY BEAUDOIN:

Oui, s'il vous plaît.

PAR M. PIERRE DOLBEC:

3980

C'est plus élevé, alors c'est quand même cent cinquante-huit (158 m), on parle de quatorze (14 cm) environ, c'est difficile à dire, mais environ au moins quatorze centimètres (14 cm) inférieurs à votre niveau de cent cinquante-huit virgule zéro quatre (158,04 m).

3985

C'est rare qu'on a atteint, en 1988-89, c'est rare qu'on a atteint votre marge de cent cinquante-huit zéro quatre (158,04 m) durant l'été.

Ça, c'est juin, ça, c'est août. Alors on a atteint le niveau cent cinquante-huit (158 m) seulement à une reprise.

3990

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'après les photos, les canards sont quand même, ça fait un petit bout de temps qu'ils sont éclos, est-ce que ça se pourrait que ce soit au mois d'août, cette photo-là?

3995

PAR M. PIERRE DOLBEC:

4000 C'est durant l'été, je peux pas vous dire, je me souviens pas exactement.

PAR M. GUY BEAUDOIN:

4005 La raison de faire remettre l'acétate, parce que cent cinquante-sept cinq (157,5 m), on est en bas du seuil de la décharge.

4010 Si vous remarquez, à cent cinquante-sept point huit deux (157,82 m) à peu près qu'il y a, bien, tout simplement, cet été on a été un petit peu plus bas que ça, parce qu'il y a quand même des sillons à l'intérieur de la décharge, ce qui fait que le lac baisse s'il n'y a pas de pluie.

Mais en 88-89, c'est vrai qu'il y a eu une situation d'étiage prononcé, mais pas autant que cette année.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4015 D'accord. Puis lorsqu'on compare aux conditions que vous avez eues cet été, la plage était beaucoup plus longue, votre plage?

PAR M. PIERRE DOLBEC:

4020 Oui, en fait, comme je vous ai mentionné, environ trois-quatre pieds (3-4 pi) plus longue.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4025 À quel moment...

PAR M. PIERRE DOLBEC:

4030 Alors c'est difficile en fait d'apprécier. Ce que je veux vous dire, c'est difficile d'apprécier. On va le voir par après, on va voir les niveaux par après, on va se ramasser avec un niveau fixe, je crois, alors qu'est-ce qu'on fait avec ça!

4035 Alors il y a personne, je pense, qui peut nous garantir la survie de notre plage, une fois que le niveau va être établi.

PAR M. GUY BEAUDOIN:

4040 Ce qui est intéressant, madame la Présidente, c'est que nous avons un ouvrage qui nous permet de contrôler le niveau d'eau. On a un système de contrôle à poutrelles qui fait que si advenant où l'eau – disons qu'en période estivale, il y aurait des crues, ça nous est permis de baisser, d'enlever des poutrelles pour diminuer les niveaux d'eau.

4045

C'est un ouvrage avec un système de contrôle. On a regardé la possibilité d'installer des blocs comme monsieur suggère, mais ça, ce n'est pas un ouvrage de contrôle, parce que si jamais on est obligé de baisser le lac, on est obligé de faire venir une pépinière pour faire enlever des blocs.

4050

Puis aussi, si à chaque fois qu'on enlève des blocs ou qu'on en met un, ça nous prend une étude d'impact, bien, on aimait mieux avoir un ouvrage de contrôle avec une étude d'impact, ainsi que tous les calculs faits, puis on travaille avec ça après. Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4055

D'accord. Alors je pense qu'on va continuer demain, il est près de vingt-trois heures (23 h).

PAR M. DENIS BOIES:

4060

Ça répond pas à ma question pour monsieur Dolbec. La photo, je tiens à savoir en quelle année elle a été prise.

Il me semble qu'une photo, on sait à quelle date qu'elle vient. Je trouve, ça me satisfait pas.

4065

Je parle peut-être rien qu'en mon nom, demain je peux pas venir, je m'excuse, demain je travaille, madame la Présidente. C'est déjà long, j'aurais aimé ça continuer, là, mais j'aurais aimé avoir la date. Une photo, on sait la date.

4070

D'après moi, c'est une photo d'été, puis les canards, vous connaissez ça, c'est à peu près dans le mois d'août, des canards, j'en ai soixante-quinze (75) en avant de chez nous depuis que le lac est bas, j'en fais une maladie!

PAR LA PRÉSIDENTE:

4075

Regardez, on va continuer quand même demain, l'heure est tardive. Même si on avait exactement la date où la photo a été prise, il faudrait quand même qu'on travaille avec ces informations-là pour pouvoir faire un comparable entre le niveau du lac, parce qu'on n'a pas ces informations-là.

4080

Alors il faut regarder comment le promoteur va pouvoir faire l'appréciation de la gestion de l'ouvrage pour répondre aux attentes des gens aussi.

4085

Alors on regardera ça demain, c'est à l'ordre du jour de demain. Vous pourrez lire les transcriptions.

PAR M. DENIS BOIES:

4090 C'était pas ma question pour monsieur Dolbec, mais qui a signé l'autre, ils sont deux (2)
à avoir signé, je pensais que c'était un groupe, est-ce que je peux avoir la personne qui a signé,
s'il vous plaît?

PAR LA PRÉSIDENTE:

4095 Écoutez, je vais demander à monsieur Dolbec de le dire. De toute façon, cette
information-là est rendue publique parce qu'elle va être déposée dans les centres de
consultation.

4100 Vous voulez donner l'information s'il vous plaît! Monsieur Dolbec, qui était l'autre
personne signataire?

PAR M. PIERRE DOLBEC:

4105 C'est ma femme tout simplement. Nous sommes deux (2) particuliers qui ont une
résidence sur le bord du lac Sergent.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Très bien, merci.

4110 **PAR M. DENIS BOIES:**

C'est ce qu'on croyait, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4115 Alors je vous invite à continuer demain, à venir travailler avec nous demain à compter de
dix-neuf heures (19 h).

4120

SÉANCE AJOURNÉE AU 12 NOVEMBRE 2002
À DIX-NEUF HEURES (19 H 00)

4125

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment
d'office que le texte qui précède est la traduction fidèle et exacte de mes notes sténographiques.

DENISE PROULX
Sténotypiste officielle.